LES ANCIENS MISSELS

DU

DIOCÈSE D'ELNE

PAR

M. G.-M. TOURRET

Associé correspondant national de la Société des Antiquaires de France.

Extrait des *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, t. XLVI.

PARIS

1886

LES ANCIENS MISSELS

DU

DIOCÈSE D'ELNE

Par M. G.-M. Tourret, associé correspondant national.

Le Concile de Trente, en décidant de réformer le missel[1], entendit ramener à l'unité les liturgies qui s'observaient dans les diverses églises et supprimer les usages que ne justifiait pas une tradition ancienne. Il existait en effet tant d'usages différents, tant de variantes dans les offices, que cette réforme était devenue tout à fait nécessaire. Commencée par Pie IV, la réforme du missel fut achevée par Pie V qui publia le nouveau missel, le 14 juillet 1570, par la bulle *Quod primum*. Cette publication fut suivie de deux révisions entreprises, l'une sous Clément VIII, l'autre sous Urbain VIII.

1. Une commission nommée dans la 18e session pour réformer et corriger les livres liturgiques ne put terminer son travail. Au moment de se séparer, le Concile laissa ce soin au souverain pontife. (Sess. XXV, 4 déc. 1563. *Decret. de indice librorum, et cathechismo, breviario et missali.*)

La bulle de Pie V interdit pour l'avenir toutes prières et tous rites non conformes au nouveau missel, qui ne pouvaient justifier d'une antiquité d'au moins deux cents ans. La plupart des diocèses adoptèrent successivement cette révision, et, dès lors, les anciens missels disparurent. Le diocèse d'Elne fut des premiers à accepter la liturgie romaine qu'il a toujours conservée depuis cette époque.

Rechercher dans les anciens livres liturgiques les cérémonies et les usages tombés en désuétude est utile non seulement pour l'histoire de la liturgie, mais encore pour l'histoire particulière d'un peuple ou d'une contrée : la liturgie, en effet, reflète le caractère religieux d'une population et les usages qui s'y sont introduits tiennent souvent à des circonstances ou à des traditions locales.

Il existe plusieurs anciens missels du diocèse d'Elne. J'en ai eu trois à ma disposition : l'un, manuscrit sur parchemin du XIIe siècle, provient de l'abbaye d'Arles-sur-Tech ; il appartient à la Bibliothèque municipale de Perpignan, où il est coté sous le n° 26 [1] ; le second, manuscrit sur vélin de la fin du XVe siècle, provient de la confrérie des merciers et peintres de Perpignan : il appartient à la même bibliothèque et porte le n° 46 [2]. Le troisième, qui appartient à la Biblio-

1. Il porte le n° 6514 dans le *Catalogue de la Bibliothèque communale de Perpignan,* par M. Fourquet. Perpignan, 1866.
2. N° 6515 du *Catalogue* de M. Fourquet.

thèque du grand séminaire de Perpignan, a été imprimé au commencement du XVIe siècle. C'est le plus complet et le plus intéressant au point de vue des coutumes locales, car il renferme plusieurs cérémonies épiscopales propres au siège d'Elne. Je regrette de ne pouvoir citer que pour mémoire un autre missel, qui datait de la fin du XIIIe siècle et qui a été vendu à un amateur étranger au Roussillon[1]. Enfin, il existe aux Archives départementales quelques feuillets manuscrits provenant d'anciens missels : ils ont été découverts dans des études de notaires de campagne, où, pendant le XVIIe et le XVIIIe siècle, on les avait utilisés comme chemises de dossiers.

I. Missel d'Arles-sur-Tech.

Le plus ancien missel provient de l'abbaye bénédictine d'Arles-sur-Tech ; il remonte à la deuxième moitié du XIIe siècle. C'est un manuscrit sur parchemin, de 0^{m}247 de hauteur sur 0^{m}175 de largeur, comprenant dans son état actuel 139 feuillets numérotés en chiffres arabes par une main moderne[2]. La reliure consiste en deux plaques de bois, auxquelles les cahiers sont

1. Alart, *Notices historiques sur le Roussillon*, 1re série, p. 128. (Perpignan, 1868.)

2. Il y a en réalité 140 feuillets : un feuillet a été omis dans la notation, entre le f. 42 et le f. 43.

fixés par des nervures de peau. Le volume n'a pas de dos.

Le missel est écrit en lettres noires : les titres des fêtes et des diverses oraisons sont seuls en rouge.

Un curieux dessin à la plume, représentant Notre-Seigneur en croix entouré de la sainte Vierge et de saint Jean, occupe le verso du fol. 18, en regard du commencement du canon de la messe. Le Christ a les pieds cloués séparément sur le *suppedaneum;* le linge qui lui ceint les reins descend jusqu'aux genoux. La tête est inclinée sur l'épaule droite et porte un nimbe à croix rouge sur fond jaune. Le nimbe de la sainte Vierge est coloré en jaune, celui de saint Jean en rouge. La pose des corps est raide et le dessin est très imparfait. La croix, dépourvue de *titulus*, est mi-partie rouge et bleue avec une sorte d'encadrement blanc : les extrémités sont légèrement évasées. Elle est posée sur un tertre dont le centre est peint en rouge, et dont la base est formée par une étroite ligne bleue horizontale.

On trouve quelques initiales ornées à la plume. La principale est l'initiale P du commencement de la préface (fol. 18 r°) ; elle occupe plus de la moitié de la hauteur de la page : elle est rehaussée de rouge et de jaune et entrelacée de feuillages. D'autres initiales plus petites, au nombre de treize, sont disséminées dans le missel. Une seule nous fait voir un animal fantastique. Quelques-unes

encadrent le buste du saint à la fête duquel elles se rapportent, mais le dessin laisse beaucoup à désirer. Les saints ainsi représentés sont saint Etienne, saint Michel et saint Martin.

Le missel d'Arles renferme à peine quelques messes complètes (messes votives de la Trinité, de la Croix, de la sainte Vierge) ; on ne trouve généralement que les diverses oraisons (collecte, secrète et postcommunion). Il est à remarquer que les offices sont conformes au rite romain, à peu d'exceptions près.

Voici l'ordre dans lequel se présentent les diverses parties du missel :

FF. 1 à 8 inclusivement. Prière pour la bénédiction solennelle des cierges (2 février) ; des cendres, des rameaux, du cierge pascal (samedi saint) ; bénédiction du pain. La préface de la bénédiction des cierges est celle que nous trouvons encore en usage au XVIe siècle pour l'office spécial à l'église d'Elne.

9 à 14. Calendrier.

15 à 16 r°. Explications sur l'usage du calendrier et le comput des fêtes mobiles.

16 v°. Trois oraisons en petits caractères, d'une autre main, occupent une partie de la page.

17. Au recto, l'évangile de la fête de la Circoncision, de la même main que les oraisons précédentes, occupe deux lignes seulement. Le reste du feuillet est blanc. Au milieu du verso, en quatre lignes alternativement rouges et noires, la

conclusion de la préface : *Et ideo*, etc. La préface commune est aussi écrite en rouge et noir sur le fol. 18.

19 à 22. Canon de la messe.

23 et 24. Evangiles de la Nativité et de l'Épiphanie.

25 à 71. Propre du temps (sans titre). Il se termine par la messe de la sainte Trinité et celle de la Dédicace.

72 à 117. Propre des Saints (sans titre).

118, 119. Commun des Saints (sans titre).

120 à 130. Messes votives et messes pour diverses circonstances.

131 à 139. Messes pour les défunts.

On aura remarqué que le commencement de la messe fait défaut dans le missel. Doit-on en conclure qu'il manque des feuillets ? Je ne le pense pas, car le canon de la messe est précédé d'un feuillet blanc, et il faudrait admettre l'absence d'un cahier tout entier de huit feuillets ; et, bien que la reliure soit assez lâche, rien n'indique cette disparition.

A la fin du verso du fol. 8, on lit l'acte suivant, un peu postérieur au manuscrit[1] : « Notum sit homnibus hominibus. presentibus et futuris quod ego | domnus Rotbertus abas de Arulis. cum consilio et voluntate | cenobii arulis. dimito a domino

1. Dans cette transcription, comme dans toutes celles qu'on trouvera dans ce travail, je n'ai pas reproduit les abréviations : j'ai seulement conservé l'orthographe.

deo. et sancte marie mag | dalene de cumbret. et sancti guillelmi confessor. xpi. et tibi gillelmus | sacerdos de predicto loco. i. callina que nus fadies de senso. | de ipsa vinea de les quareres. et hoc fuit factum in pre | sencia. de. b. decesfunc monachi arulensis. In ecclesia sancta Ma | ria magdalena et in presencia petri de festa et de filio | suo ghile bernad. et de gillelmus sacerdos. de predicto loco.

On remarquera la présence des mots catalans *que nus fadies* (que tu nous faisais) mêlés au latin. Les chartes du Roussillon en présentent de nombreux exemples.

L'abbé dont il est ici question est Robert II, qui, suivant le *Gallia christiana*, a été le 28e abbé du monastère d'Arles, et dont le nom figure dans divers actes de 1188 à 1198 [1]. Par l'acte que je viens de relater, il fait abandon d'une poule de censives que l'église de Sainte-Marie-Madeleine de Combret devait au monastère à raison de la vigne des *quareres*. Cette chapelle, que les actes anciens désignent tantôt sous le nom de Sainte-Marie-Madeleine, tantôt sous celui de Saint-Guillaume, fut donnée en 1195 par l'évêque d'Elne, Guillaume II, à l'abbaye d'Arles [2]. Elle est connue aujourd'hui sous le nom de Saint-Guillaume de Combret, et elle est située à environ six kilomètres de Prats-de-Mollo, et à la même distance

1. *Gall. christ.*, t. VI, col. 1087. (Paris, 1739.)
2. Just, *Ermitages du diocèse de Perpignan*, p. 133, 134, 137.

du village du Tech, suivant M. Just, sur le versant méridional du Canigou et à une assez grande hauteur (1,288^{m} suivant la carte de l'état-major).

La mention de l'abbé Robert nous donne un premier point de repère pour fixer l'époque du manuscrit. Le calendrier nous fournit à son tour un autre renseignement. On lit, en effet, à la date du 2 des ides d'octobre, la mention de la dédicace de l'église Sainte-Marie d'Arles. Or, nous savons que cette église (qui subsiste encore aujourd'hui) a été consacrée en 1157[1]. C'est donc entre 1157 et 1198 que le missel a été écrit, et, à en juger par la paléographie, on pourrait se rapprocher plutôt de la première de ces deux dates.

Le calendrier du missel d'Arles renferme quelques saints qui ne sont pas inscrits au calendrier romain ; ce sont presque tous des saints appartenant à la France : je citerai entre autres : saint Sulpice, saint Pons, saints Donatien et Rogatien, saint Médard, saint Genès, saint Julien, saint Germain, saint Quentin, saint Brice, saint

1. Marca (*Marca hispanica,* appendix, col. 1321-1323) donne la charte de consécration de l'église d'Arles. Après l'énumération des privilèges confirmés ou octroyés à cette église par les évêques présents à la cérémonie, on lit : *In crastinum autem Narbonensis prædictus archiepiscopus consecravit altare sancti Johannis... Factum est hoc decretum tertio Idus octobris regnante Ludovico rege in Francia.* La consécration a donc bien eu lieu le 2 des ides d'octobre, comme le missel le mentionne, et le *Gallia christiana,* comme les auteurs qui en dépendent, a confondu la date du décret avec celle de la consécration.

Martial, saint Trophime, sainte Colombe, saint Andéol.

Parmi les fêtes particulières au diocèse d'Elne qui figurent dans le calendrier de 1511, quelques-unes seulement sont mentionnées dans le missel d'Arles : ce sont les fêtes de sainte Eulalie de Barcelone, de sainte Eulalie de Mérida, de la *Passio imaginis Domini*[1]. D'autres enfin ne reparaissent pas dans le calendrier de 1511 : ainsi, la translation de saint Martin[2], la translation de saint Benoît, sainte Marie *ad Martyres*[3], le martyre de

1. Les calendriers du diocèse d'Elne mentionnent tous, à la date du 9 novembre, cette fête, qui fut longtemps célébrée avec la plus grande dévotion. Une chapelle sous ce vocable existait dans la cathédrale de Perpignan : c'est aujourd'hui la chapelle Sainte-Marguerite. (*Semaine religieuse du diocèse de Perpignan,* 24 novembre 1883.) — Cette dévotion a pour origine un miracle qui a eu lieu à Beryte au VIII[e] siècle, et qui est rapporté dans ces termes dans le Martyrologe de Grégoire XIII (die IX nov.) : Beryti in Syria. Commemoratio imaginis Salvatoris quæ a Judæis crucifixa, tam copiosum emisit sanguinem ut orientales et occidentales ecclesiæ ex eo ubertim acceperunt. — V. Baron, *Annal.,* ad ann. 787, t. XIII, p. 206 et suiv. Lucæ, 1743.

2. « La Saint-Martin d'été (4 juillet) empruntait une importance particulière au concours d'événements commémorés à cette date : la consécration du pontife (4 juillet 371), la translation de son corps dans le tombeau par saint Perpétue, et la dédicace de sa basilique..... La Saint-Martin d'été figure sur la plupart des martyrologes ; on la connaissait dans toute la chrétienté. » Lecoy de la Marche, *Saint Martin,* p. 606-607.

3. La date de la fête de Sainte-Marie des Martyrs (13 mai) est celle de la dédicace du Panthéon de Rome sous ce vocable par le pape Boniface IV en 607. (*Martyr.* d'Usuard,

saint Etienne. La fête de l'apparition de saint Michel (8 mai) est désignée sous le nom de *Inventio basilice S. Michaelis*[1].

Un dernier renseignement nous est fourni par le calendrier; c'est l'indication des fêtes principales célébrées au monastère d'Arles. Ordinairement les fêtes importantes sont marquées en rouge sur les calendriers du moyen âge. Ici, cette ressource nous manque; mais nous avons un autre moyen de les connaître, c'est de noter les fêtes à octave; nous arrivons de la sorte à la liste suivante : saint Étienne, saint Jean l'Évangéliste, les saints Innocents, l'Épiphanie, saint Jean-Baptiste, saint Pierre et saint Paul, l'Assomption, saint Martin, saint André. On voit, par la mention qui a déjà été faite plus haut de sa translation, que saint Martin était très en honneur à Arles.

La fête de la Purification est désignée sous le nom grec : *ypapanti dni.*

La crucifixion de N.-S. est marquée au 25 mars et sa résurrection au 27.

13 mai. — *Patrol. lat.*, t. CXXIV, col. 50.) Je ne puis me rendre compte du motif pour lequel cette fête était célébrée au monastère d'Arles.

1. Cette dénomination s'explique par le récit de l'apparition de saint Michel au mont Gargan, inséré dans le bréviaire romain. La caverne où l'archange apparut était disposée en forme d'église : *quam* (speluncam) *cum in templi cuiusdam similitudinem conformatam vidissent.....* (Brev. Roman., 8 maii, 2 nocturn.)

Les solstices, les équinoxes, les jours de passage du soleil dans les signes du zodiaque sont inscrits en rouge sur le calendrier, ainsi que quelques autres indications astronomiques.

A une époque postérieure, on a ajouté quelques noms de saints : saint Antoine (17 janvier), saint Blaise (3 février), saint François (4 octobre), sainte Catherine (25 novembre), sainte Barbe (4 décembre).

Il n'y a malheureusement aucune rubrique dans le missel d'Arles ; il n'est donc pas possible de connaître si certains usages que relate le missel d'Elne étaient déjà en vigueur au XIIe siècle. On trouvera plus loin, à la description de ce dernier missel, les différences qui existent pour le canon de la messe entre le manuscrit d'Arles et le missel romain. Je me bornerai à mentionner ici la préface du jeudi saint, qui n'a pas son analogue dans les autres missels, et la messe *pro paganis*, qui témoigne de la domination musulmane sur ces contrées[1].

Voici la préface de la messe du jeudi saint :

« Vere dignum est..... per Christum dominum nostrum. Quem in hac nocte inter sacras epulas increpantem. mens sibi conscia traditoris ferre

1. En 1134, au concile de Narbonne, Udalgar, évêque d'Elne, sollicita le secours des fidèles de la province pour le rachat des prisonniers que faisaient les Sarrazins dans leurs fréquentes incursions dans son diocèse. (Puiggari, *Catal. biographique des anciens évêques d'Elne,* p. 31.)

non potuit. sed apostolorum relicto consorcio sanguinis precium accepit a iudeis. ut vitam perderet quam distraxit. sed filius tuus dominus noster tanquam pia hostia : et ymmolari se tibi pro nobis pacienter permisit : et peccatum quod mundus comiserat relaxavit. Per quem. »

II. Missel de Perpignan.

Le missel manuscrit de la bibliothèque municipale de Perpignan[1] est un volume in-4° de 514 feuillets chiffrés en rouge. Il a 0m36 de hauteur sur 0m29 de largeur. Il est écrit sur vélin et a été exécuté à Perpignan, de 1490 à 1492, pour les confréries des merciers et des peintres[2], ainsi qu'il résulte de deux notes que je reproduirai plus loin. L'exécution est très soignée. La calligraphie est très régulière : le texte est parsemé d'un grand nombre de lettres ornées et dorées, outre les lettres bleues et rouges qui se développent en longs appendices serpentant à travers les pages.

Il y a treize feuillets encadrés dont chacun renferme une miniature sous forme de lettre histo-

1. Il a figuré à l'exposition rétrospective du Trocadéro en 1878. — M. de Gazanyola a donné une courte notice descriptive de ce missel dans son *Histoire du Roussillon*, p. 309-310. Cf. dans l'appendice, p. 526-527 (Perpignan, 1857), un extrait des *Mémoires de M. de Saint-Malo* sur ce sujet.

2. Cette confrérie avait une chapelle dans l'église Saint-Jean-Baptiste.

riée. Il existait en outre deux grandes miniatures, l'une représentant Notre-Seigneur bénissant (le *Dieu de majesté*), et l'autre le crucifiement; mais elles ont disparu; mention en est faite dans la note en catalan qui termine le missel, et elles se trouvaient probablement parmi les trois feuillets 290, 291 et 292 qui manquent au manuscrit[1].

Un grand nombre de rubriques sont écrites à l'encre noire, et elles se distinguent seulement du reste du texte en ce qu'elles sont soulignées à l'encre rouge. Le texte est réparti en deux colonnes, à l'exception du calendrier et des feuillets contenant les préfaces notées, le chant du *Pater* et l'intonation du *Credo* à la messe conventuelle. La reliure, en basane brune, était à fermoirs de cuir. Il ne reste plus que le tenon de l'un d'eux. La reliure originale était en velours.

Ce missel, sauvé pendant la Révolution par M. Chépes, dit Flamand, a été rendu à la mairie

1. Il est difficile de décider s'il y avait deux grandes miniatures, ou une seule. La note en catalan qu'on trouvera plus loin laisse subsister un doute, car elle parle du prix *du de sede majestatis avec le crucifix* (ab lo crucifixi), ce qui peut s'entendre aussi bien de deux miniatures distinctes que d'une miniature unique, qui aurait alors représenté Dieu le père tenant dans ses mains un crucifix, image très connue au moyen âge, et que l'on désignait autrefois dans la langue catalane sous le nom de *Deu de majestat*. Par analogie avec les gravures contenues dans le missel d'Elne, je serais porté à croire qu'il s'agissait de deux miniatures. En tous cas, leur prix aurait été assez minime, puisqu'il ne s'élève qu'à six livres.

de Perpignan en 1814. Mention en est faite sur le feuillet 7.

Les feuillets à miniature offrent un encadrement qui entoure les deux colonnes du texte ; dans ces bordures sont figurés tantôt des fleurs et des feuillages, tantôt des arabesques, au milieu desquels se voient des oiseaux et le plus souvent des animaux fantastiques, ou des monstres à tête humaine [1]. Plusieurs fois on trouve ces animaux se livrant à l'exercice de la chasse : parfois aussi on voit des scènes satiriques. Ainsi, au fol. 293, un singe, à califourchon sur un animal fantastique, est coiffé d'un chapeau de cardinal et tient en main la crosse, pendant que plus loin deux petits singes s'agenouillent devant sa main bénissante. Au fol. 284, on voit en chaire un renard recouvert d'une coule bleue et prêchant à des poules. C'est certainement aussi une intention satirique qui a inspiré l'ornementation de la bordure du fol. 499 (messe de mariage), où figure un homme avec corps de lion tirant une flèche contre une femme à corps d'oiseau qui brandit un bâton [2]. Il faut dire cependant que ces petites

1. La largeur des encadrements est de 55 à 60 millimètres au bas des pages, et de 40 millimètres environ sur les côtés. — Les feuillages dont il est question ici sont plutôt une sorte de végétation imaginaire.

2. Les sujets satiriques ont été fréquemment reproduits dans les sculptures des églises au xv[e] siècle. On y trouve parfois des moines. (De Caumont, *Abécédaire d'archéologie, architecture religieuse,* p. 609. 5[e] édit., 1870 ; Lenient, *la*

scènes manquent de vivacité : les animaux qui y sont représentés semblent plutôt destinés à remplir de l'espace qu'à former un tableau proprement dit. Tout autrement sont composées les petites miniatures qui remplissent dans chacun de ces feuillets une lettre initiale. La plus petite de toutes, qui représente la Nativité de Notre-Seigneur, et celle où est figurée la mort de la sainte Vierge sont vraiment charmantes et pleines de naïveté. Les miniatures qui représentent un personnage seul laissent à désirer sous le rapport du dessin. On remarque aussi que l'enlumineur avait un nombre de types restreint, car il reproduit plusieurs fois les mêmes visages. Après ces observations générales, il ne sera pas inutile de décrire en détail chacune des miniatures de notre missel.

1. Fol. 8 r°. Dans l'encadrement, au sommet, un pélican nourrissant ses petits de son sang ; au bas, écusson représentant saint Christophe traversant un fleuve en portant sur ses épaules l'enfant Jésus : ce saint était le patron de la corporation des merciers et des peintres. Saint Christophe, nimbé, traverse un fleuve, la main droite tenant un bâton, la gauche appuyée sur la hanche. Il porte une tunique bleue et un manteau rouge ; un bandeau blanc entoure son front. Sur son épaule l'enfant Jésus en tunique verte et manteau noir,

Satire en France au moyen âge, p. 403.) — Cf. Avenel, dans *Journal des savants,* 1845, p. 621.

nimbé, lève la main droite vers le ciel. De la gauche il tient le globe du monde. Fond d'azur. Aux quatre coins de l'encadrement, animaux mystiques symbolisant les quatre évangélistes. Dans l'initiale A, au milieu de la page, un prêtre célébrant la messe élève la sainte hostie. Un enfant, en vêtements usuels, soutient la chasuble de la main droite et de l'autre tient un cierge allumé. Le prêtre est vu de profil et porte la tonsure monacale. La forme de la pale qui recouvre le calice prouve qu'à cette époque on n'avait pas encore adopté l'usage d'introduire un carton à l'intérieur. — Dimensions : $0^{m}07$ sur $0^{m}06$.

2. Fol. 23 v° (messe du jour de Noël). Dans la boucle de la lettre P, charmante miniature représentant la Nativité de Notre-Seigneur. Dans l'étable, à droite, saint Joseph, un genou en terre, les mains écartées en signe d'admiration, regarde le spectateur ; à gauche, la sainte Vierge, les mains jointes, contemple à genoux l'enfant Jésus couché à terre sur un pan de son manteau. En arrière, le bœuf et l'âne arrivent vers le nouveau-né. Par une brèche de la muraille, on aperçoit un paysage dans le lointain ; une ouverture de la voûte de l'étable donne passage à des rayons au milieu desquels planent des anges. La composition est d'une grande finesse, et il est surprenant que l'artiste ait pu arriver à une telle précision et à une telle délicatesse dans un espace aussi restreint. — Dimensions : $0^{m}040$ sur $0^{m}025$.

3. Fol. 185 r° (jour de Pâques). Dans la lettre R, la résurrection ; Notre-Seigneur Jésus-Christ, portant un nimbe crucifère et vêtu d'une draperie blanche à liseré d'or, est debout sur le socle du tombeau, véritable sarcophage posé dans la campagne. Il tient à la main gauche une longue croix avec banderolle, et de la main droite il montre le ciel. Le couvercle du tombeau n'est pas renversé, mais il est seulement déplacé. Trois soldats complètent la scène : l'un, au premier plan, est couché sur son bouclier ; les deux autres sont accoudés sur le tombeau. — Dimensions : 0^{m}05 sur 0^{m}04.

4. Fol. 293 r° (canon de la messe). Dans l'initiale T, Dieu le père, vêtu d'une tunique blanche et d'un manteau rouge, est assis sur l'arc-en-ciel. Une sorte d'étole rouge est croisée sur sa poitrine : il a sur la tête un nimbe crucifère. Sa main gauche tient le globe du monde, la main droite bénit. Une gloire elliptique à fond d'or avec des anges un peu indistincts entoure Dieu. Des anges en camaïeu sur fond bleu remplissent le reste de la miniature. — Dimensions : 0^{m}05 sur 0^{m}04. La miniature est un peu endommagée.

5. Fol. 300 r° (fête de saint Étienne). Lettre initiale E. Saint Étienne est représenté en prison, debout, revêtu des ornements sacrés. Il tient une palme de la main droite ; sa main gauche retient un livre dans le pli de la dalmatique. Il faut remarquer la forme de la dalmatique avec collet,

qui est encore en usage dans le diocèse de Perpignan. — Dimensions : 0m05 sur 0m04.

6. Fol. 329 v° (fête de saint Mathias). Lettre initiale M. L'apôtre est debout dans une salle, sous un baldaquin. Il est vêtu d'une tunique bleue et d'un manteau rouge et tient dans les mains un livre et la hache, instrument de son supplice. Par les fenêtres de la salle on aperçoit la campagne. — Dimensions : 0m07 sur 0m06.

7. Fol. 353 r° (fête de saint Jean-Baptiste). Lettre initiale D. Saint Jean est représenté dans le désert ; autour de lui des rochers et des arbres. Un agneau nimbé le regarde. Le saint est vêtu d'une tunique de poil et a les épaules couvertes d'un manteau rouge. La pose est peu naturelle et il y a manque de proportions entre la tête et le corps. — Dimensions : 0m05 sur 0m05.

8. Fol. 362 r° (fête de saint Christophe). Lettre initiale G. Même scène agrandie que dans la miniature du fol. 8. Mais le peintre a ajouté comme fond un joli paysage. Saint Christophe relève la tête pour considérer son fardeau. La couleur des vêtements est la même que dans l'écusson, mais l'enfant Jésus ne porte pas de manteau. — Dimensions : 0m06 sur 0m06.

9. Fol. 384 r° (Assomption de la sainte Vierge). Lettre initiale G, dans laquelle est représentée la mort de la sainte Vierge. Marie est couchée sur un lit à baldaquin et à parements rouges ; elle est vêtue d'une robe bleue, et sa tête, recouverte d'un

voile de même couleur, repose sur un coussin. Devant le lit est un cierge allumé. Au premier plan, deux apôtres, assis, lisent ou chantent. Derrière le lit sont debout les autres apôtres : saint Pierre, revêtu de la chape, asperge d'eau bénite le corps de la sainte Vierge, pendant que saint Jean, remarquable par ses grands cheveux blonds bouclés, souffle sur le feu de son encensoir. Un ange plane au-dessus des apôtres et écarte un des rideaux du lit. — Dimensions : $0^{m}05$ sur $0^{m}04$.

10. Fol. 425 r° (fête de sainte Catherine). Lettre initiale G. La sainte, richement habillée, est debout sous un baldaquin. De la main droite elle tient un livre, de la main gauche une épée. A côté d'elle on voit une roue brisée et à ses pieds une tête humaine portant une couronne. Le dessin laisse à désirer. — Dimensions : $0^{m}05$ sur $0^{m}05$.

11. Fol. 436 r°. Initiale M. Les douze apôtres sont représentés dans une salle, groupés autour de saint Pierre et de saint Jean, assis au premier plan. Saint Paul et saint André sont un peu en arrière. — Dimensions : $0^{m}05$ sur $0^{m}05$.

12. Fol. 489 v° (office des Défunts). Dans la lettre initiale R est représentée l'absoute. On voit le prêtre en chape noire, le sous-diacre en tunique noire portant la croix et l'enfant de chœur revêtu d'une soutane verte et d'un surplis sans manches. Derrière le cercueil paraissent des hommes recouverts d'un grand manteau noir avec capuchon

relevé sur la tête. — Dimensions : $0^{m}05$ sur $0^{m}05$.

13. Fol. 499 r° (messe de mariage). Lettre initiale B. Dieu le père, assis sur un trône à baldaquin vert, dont deux anges écartent les draperies, soutient un crucifix en forme de T. Une colombe posée sur le milieu du bras de la croix, les ailes étendues, représente le Saint-Esprit.

Les lettres ornées, dorées et entourées de fleurs ou d'arabesques sont nombreuses : on en compte près de 150. Les plus belles se trouvent dans les ff. 121, 205, 272 et 513 : la guirlande y occupe toute la hauteur de la page.

Le missel renferme les divisions ordinaires. Le calendrier occupe les six premiers feuillets : il est suivi d'un feuillet blanc; puis viennent les offices des dimanches et des fêtes (Propre du Temps). Le feuillet 8 porte en tête les lignes suivantes en lettres rouges :

« Presens missale to || cius anni factum ad laudes || sanctissime trinitatis et || ad honorem virginis || marie et ad servitium || beati Christofori secundum usum || Elnensis ecclesie. Anno || a nativitate domini m° || ccclxxxvij° quod solutum fuit ab officiis mer || cenorum atque pictorum. »

A la fin du Propre du Temps, on trouve la messe de la Sainte-Trinité, de la Dédicace de l'Église, et une messe en l'honneur de l'ange gardien de Perpignan.

Du fol. 272 au fol. 281 sont les préfaces notées,

le chant du *Pater*, les intonations du *Credo* et du *Gloria.*

L'ordinaire de la messe occupe les feuillets 282 à 299.

Le *Sanctorale* (Propre des Saints) s'étend du fol. 300 au fol. 425; le Commun des Saints du fol. 425 au fol. 471, où commencent les oraisons communes ; puis viennent des messes diverses et la bénédiction du pain (fol. 488 r°), l'office des défunts (fol. 489 et suiv.). La messe de mariage et l'office des secondes noces occupent les ff. 498 v° à 501; les messes votives de la Trinité, de saint Michel, du Saint-Esprit, de la Croix, de la Vierge, les ff. 502 à 510. Enfin on trouve la formule de bénédiction du pain, du vin et des fruits le jour de saint Blaise (fol. 510 v°) et la formule de bénédiction du pain le jour de sainte Agathe (fol. 512 r°).

Le verso du fol. 513 et le recto du fol. 514 sont occupés par la note ci-après, écrite en lettres rouges :

« Lo present missall fou principiat de scrivre lany de la nativitat del Salvador nr̄e Senyor deu ihu xst m. cccc. lxxxx. de voluntat e consentiment de tot le consell del offici de merces e pintos de la present vila de perpinya. ɑ En que eren sobreposats en dit any lo senyer en Berringuer huc merser. E lo senyer en iohan sabater pintor. als quals sobreposats fou donade plenaria potestat per tot lo consell del offici iunct ab ells

lo senyer en Guillem Borges brodador. E lo senyer en vidal capella guanter. E iohan gardia brodador en fer scrivre e acabar dit missall : ɑ Lo quall fou scrit per mans de mossen Pere Oliva prevere e benificiat en la sglesia de Mossen sanct iohan baptista de la present vila de perpinya. ɑ Lo qual missall fou accabat de scrivre a xxij del mes de Juy Any m. cccc. lxxxxij. ɑ En lo quall any eren sobreposats. Lo senyer en Guillem borges brodador per merces. E lo senyer en iohan dosset seler per pintos. ɑ Lo quall ha costat de scrivre de la letre negre liiij : livres de monede de perpinya. ɑ E costaren los porgamins de dit Missall la summa de xxv. llrs. ɑ E costaren de illuminar les capvives le soma de .x. llrs xviij. ssz. ɑ Emes costaren de illuminar les vinyetes la sum̄a de .x. llrs xvj ssz.. ɑ Emes costa lo de sede magestatis ab lo crucifixi de illuminar la soma de vj. llrs. ɑ Emes costaren les istories e ymatges que son dintre les capvives la soma de v. llrs. ɑ Emes ha costat dit Missall de ligar la som̄a de .viij : llrs. ɑ Emes han costat los tancadors la soma de .xxxx : llrs : ɑ Emes ha costat la cuberta de velut blau. la soma de .xv. llrs xiij s. ɑ E compresses totes les partides demont dites som̄ tot lo cost de dit missal la soma de .Clxxix. lrs. ɑ Loquall Missall es stat fet a servici e laor e gloria del benaventurat Martir mossen sanct Christau. Cap e patro dels dits officis. Los quals officis so es de merces e pintos han pagades les dites somes del

cost de dit missall dels drs de lurs propries bosses. So es de les bosses propries dels meestres e no daltres. « Lo quall missall es stat faelment corregit iuxta lo missall del altar maior[1]. »

1. Je dois la traduction suivante de cette note à l'obligeance de M. l'abbé Brial, directeur au grand séminaire de Perpignan :

Le présent missel fut commencé l'an de la Nativité du Sauveur Notre-Seigneur Dieu Jésus-Christ M. CCCC. LXXXX, par la volonté et le consentement de tout le conseil de métier des merciers et peintres de cette ville de Perpignan. Les présidents étaient cette année-là : Berenger Huc, mercier, et Jean Sabater, peintre. Le conseil donna plein pouvoir à ces présidents, auxquels furent adjoints Guillaume Borges, brodeur, et Vidal Capella, gantier, et Jean Guardia, brodeur, pour faire écrire et achever ledit missel, qui fut écrit par Mossen Pierre Oliva, prêtre et bénéficier de l'église de monseigneur Saint-Jean-Baptiste, dans cette ville de Perpignan. Ce missel fut achevé le 22 juin 1492. Cette année-là étaient présidents : Guillaume Borges, brodeur, pour les merciers, et Jean Dosset, sellier, pour les peintres. Ce missel a coûté pour l'écriture de la lettre noire 54 livres de la monnaie de Perpignan. Les parchemins coûtèrent la somme de 35 livres ; l'enluminure des lettres capitales, 10 livres 18 sous ; l'enluminure des vignettes, 10 livres 16 sous ; l'enluminure du *De sede majestatis* et du crucifix, 6 livres ; les images historiées qui sont dans les lettres capitales, 5 livres. Le missel a encore coûté : pour la reliure, 8 livres ; pour les fermoirs, 40 livres ; pour la couverture de velours bleu, 15 livres 13 sous. En comprenant toutes les parties énumérées plus haut, le missel a coûté 179 livres. Ce missel a été fait pour le service, la louange et la gloire du bienheureux martyr monseigneur saint Christophe, chef et patron desdits métiers. Ces métiers, c'est-à-dire les métiers des merciers et des peintres, ont payé le coût dudit missel des deniers de leurs propres bourses, c'est-à-dire des propres

On aura remarqué que cette note renferme une erreur. En effet, si on additionne les différentes sommes qui y sont énumérées, on arrive à un total de 173 livres 47 sous, soit 175 livres 7 sous au lieu de 179 livres. Cette différence se rapporte peut-être au prix de l'écriture de la lettre rouge, dont il n'est pas fait mention. L'auteur de la note précise qu'il s'agit de monnaie de Perpignan ; cela n'était pas inutile, car au XVe siècle « la principauté de Catalogne et les comtés furent inondés de monnaies altérées ou contrefaites, qui se maintinrent dans la circulation jusqu'à la fin de 1493 [1]. » La livre de Perpignan, d'après Bosch [2], contenait 6 réaux, dont chacun valait 40 deniers, soit 80 deniers de la monnaie de France au XVIIIe siècle. Le coût du missel, qui s'élevait à 179 livres, équivalait donc à 358 livres tournois, soit à 353 francs 56 centimes de notre monnaie actuelle.

En se reportant aux prix d'enluminure des manuscrits que donne M. Lecoy de la Marche [3], on reconnaîtra que le missel de Perpignan a été exécuté pour une somme assez faible. Chacune

bourses des maîtres et non d'autres. Ledit missel a été fidèlement corrigé d'après le missel du maître-autel.

1. Colson, *Recherches sur les monnaies qui ont eu cours en Roussillon,* p. 124. Perpignan, 1853.

2. Bosch, *Règles pour connaître la valeur des vieilles pièces de monnaie qui ont eu cours dans la province de Roussillon,* p. 38. Perpignan, 1771.

3. *Les Manuscrits et la miniature,* p. 322 et suiv.

des petites miniatures revient à environ sept sols et chaque feuillet orné ne dépasse pas une livre et demie. A en juger par leur prix élevé, les fermoirs devaient être fort beaux : cela fait d'autant plus regretter que la reliure ancienne ait disparu. Quant à la reliure, je laisse à de plus compétents le soin de déterminer si elle était en velours ou si cette étoffe formait seulement une couverture mobile.

Une dernière observation pour terminer : dans le calendrier du missel manuscritde Perpignan, les jours dits *égyptiens* et réputés néfastes sont mentionnés chaque mois sous le nom de *dies eger*[1]. Il y a quelques différences avec ceux qu'indique le catalogue de la bibliothèque Firmin Didot [2]. Voici les dates auxquelles les marque notre manuscrit : janvier : 1, 25 ; février : 4, 26 ; mars : 1, 29 ; avril : 10, 19 ; mai : 3, 20 ; juin : 11, 16 ; juillet : 13, 22 ; août : 1, 30 ; septembre : 3, 21 ; octobre : 3 ; novembre : 5, 27 ; décembre : 12, 21.

III. Missel d'Elne.

Le missel d'Elne a été imprimé à Barcelone par Rosembach en 1511, ainsi qu'il résulte de la note par laquelle le volume se termine [3] : l'im-

1. Du Cange, *Glossar.*, éd. Henschel, t. II, p. 846, v° *Dies*. — Cf. Durand, *Rational.*, VIII, 4, n° 20.
2. Catalogue de la vente de 1882, n° 3, p. 5-6.
3. Jean Rosembach, de Heidelberg, a imprimé à Barce-

pression est nette, et les caractères gothiques rouges et noirs. On trouve çà et là quelques lettres ornées. Les feuillets sont numérotés en chiffres romains : il y a dans le nombre des feuillets non paginés. Le missel comprend quatre grandes divisions, dont chacune a sa pagination spéciale : le Propre du Temps et le Propre des Saints, que le missel d'Elne désigne sous le nom de *Dominicale* et de *Sanctorale*, occupent : le premier, 184 feuillets, y compris la *Præparatio missæ* et l'ordinaire de la messe ; le second, 74 feuillets. Puis vient en troisième lieu le Commun des Saints (20 feuillets), et enfin les messes votives, suivies d'oraisons et de bénédictions diverses (40 feuillets). On trouve en outre en tête du volume dix feuillets non numérotés contenant la table du calcul des nouvelles lunes, le calendrier, les prières de l'aspersion de l'eau bénite, la bénédiction du pain, etc., et les rubriques à observer pour les défauts qui peuvent se produire dans la célébration de la messe. A la fin de la dernière page du missel se lit cette mention :

lone pendant les années 1493, 1494, 1495, 1498 ; on le trouve encore dans cette ville en 1519. Il a imprimé à Perpignan, en 1500, le premier bréviaire à l'usage du diocèse d'Elne (*Breviarium secundum consuetudinem Ecclesiæ Elnensis..... impressum Perpiniani per J. Rosembach, germanum de Heidelberg*). Un exemplaire se trouve à Paris, à la bibliothèque Sainte-Geneviève ; il est sur vélin, et d'une beauté d'impression remarquable. Panzer (*Annal. typographici*) paraît avoir ignoré l'existence du missel d'Elne.

« Missale hoc secundum consuetudinem alme sedis Elnensis continens quicquid completum missale complecti valet : complectens etiam ea : que episcopo conveniunt : cum benedictionibus crismatis : nuptiarum aliisque multis : et remedia contra pericula : que in missa accidere possunt : plurimum elaboratum industria : fuit absolutum barcinone per Joannem Rosembach quarto Augusti, anno a partu virginis millesimo quingentesimo undecimo. »

Au-dessous est la marque de l'imprimeur, la lettre H, de forme onciale; au sommet de la haste sont deux barres transversales; au-dessous, la lettre R, dont la tige se confond avec celle de l'H.

Le feuillet de titre porte : *Missale secundum ritum ecclesie Elnensis*. La table des matières termine le volume.

Trois gravures sur bois ornent le missel. Elles sont d'un style grossier. La première, qui est au titre du volume, n'occupe qu'une partie de la page : elle représente sainte Eulalie debout, portant une couronne sur la tête, tenant de la main droite une palme et de la main gauche une croix en sautoir [1]. Derrière elle on voit un autel posé

1. Cette croix, qui porte souvent le nom de *croix de Saint-André,* est connue en Roussillon sous le nom de croix de Sainte-Eulalie. C'est par suite d'une erreur assez ancienne qu'elle figure comme attribut de la patronne d'Elne. Celle-ci, en effet, qui est incontestablement sainte Eulalie de Mérida, n'a jamais été crucifiée, tandis que sainte Eulalie de Barcelone a subi ce supplice.

sur quatre colonnes et le fond de l'abside de l'église d'Elne. L'encadrement est formé de dessins variés dont les bois dépassent les dimensions de la gravure et ont été mal ajustés.

Les deux autres gravures placées avant le canon de la messe se font pendant. Celle de gauche représentait Notre-Seigneur crucifié. Cette gravure a été découpée, et il n'en reste qu'un fragment où se voit saint Jean, debout près de la croix. La gravure de droite représente Notre-Seigneur assis sur un trône au milieu d'une gloire elliptique. Sa main droite bénit ; la main gauche tient le globe du monde. Aux quatre angles, les quatre animaux symboliques représentant les quatre évangélistes. L'encadrement de ces deux gravures est formé de la même manière que celui du titre.

Plusieurs parties du missel ont été remplacées par des feuillets manuscrits sur parchemin : ce sont notamment une partie de l'ordinaire de la messe, le canon tout entier jusqu'à la fin de la messe [1], des messes pour les défunts à la fin du volume. Ces feuillets sont de la même époque que le missel.

La reliure, en veau écaille, est du XVIIIe siècle. Elle est fatiguée et porte au dos la mention : *Missale elnense antiquum.*

LITURGIE DE LA MESSE. — L'ordinaire de la

1. Cela a lieu d'habitude dans les missels sur papier. *Catal. de la bibliothèque Firmin Didot,* vente de 1882, n° 67.

messe présente certaines différences avec le rit romain. La première consiste en ce que le prêtre revêt à l'autel même les ornements sacrés : cet usage, que l'ancien rit lyonnais avait conservé [1], est contraire au cérémonial romain [2]. Les prières que récite le prêtre en revêtant chacun des ornements sont différentes de celles qui sont aujourd'hui dans le missel, mais elles présentent le même sens. Le missel d'Elne conserve l'usage du psaume *Judica me;* à la fin du *Confiteor*, nous trouvons les versets suivants : *Adjutorium nostrum in nomine Domini*, etc.; *Sit nomen Domini benedictum*, etc.; *Benedicamus Domino*, *Deo gratias*. Le prêtre récite comme pénitence de ses péchés le *Pater noster*, et comme pénitence de ceux des fidèles l'*Ave Maria ;* puis il monte à l'autel, le baise, fait le signe de la croix et récite plusieurs oraisons marquées dans le missel ou d'autres à sa dévotion. Il baise ensuite le crucifix *peint sur le missel*, en disant : *Adoramus te Christe et benedicimus tibi quia per sanctam crucem tuam redemisti mundum. Qui passus est pro nobis domine miserere nobis*. Puis il baise de nouveau l'autel en disant : *De Sede majestatis benedicat nos dextera Dei Patris*. Suivent l'encensement de l'autel, la lecture de l'*Introit* et le *Kyrie*, qui semble se réci-

1. J. Bard, *Statistique monumentaire dressée dans la ville de Ravenne*. Lyon, 1840, p. 15.

2. Le Brun, *Explication des prières et des cérémonies de la messe,* t. I, p. 94. (Paris, 1736.)

ter au coin de l'autel, ainsi que l'observent encore les Dominicains[1], puis l'intonation du *Gloria in excelsis*.

Il est à remarquer que parmi les oraisons que le prêtre récite, dès qu'il est monté à l'autel, après le *Confiteor*, ne figure pas la prière *Oramus te Domine :* le P. Lebrun dit que les Carmes ont omis cette oraison jusqu'à la réforme de leur missel en 1584, et que l'église de Paris ne l'a adoptée qu'en 1615. Le même auteur rapporte comme un ancien usage que « le prêtre montant « à l'autel baisait la croix marquée dans les « anciens missels[2]. » C'est cette coutume que le missel d'Elne a conservée.

Le *Gloria in excelsis* reçoit dans le missel d'Elne des additions lorsqu'on le récite les jours de fête de la sainte Vierge. Ces additions sont écrites en rouge : je les souligne dans la transcription suivante[3] : « Gloria in excelsis Deo, etc...... Domine Fili Unigenite Jesu Christe. *Spiritus et alme orphanorum paraclite*. Domine Deus, Agnus

1. Le *Kyrie* se récite également au coin de l'épître à la grand'messe.

2. *Op. cit.*, t. I, p. 144-145.

3. Le *Gloria in excelsis* devait avoir reçu des additions dans la liturgie de plusieurs églises; bien que le P. Le Brun ne les mentionne pas, on doit le conclure de l'avis imprimé à la fin du tome Ier, et qui contient un questionnaire sur les usages suivis dans les diverses églises. La question 42 est ainsi formulée : « Si l'on chante le *Gloria in excelsis* avec des additions, quelles sont ces additions et quels jours on les chante ? »

Dei, filius Patris. *Primogenitus Marie virginis matris.* Qui tollis peccata mundi, suscipe deprecationem nostram. *Ad Marie gloriam.* Qui sedes ad dexteram Patris, miserere nobis. Quoniam tu solus sanctus. *Mariam sanctificans.* Tu solus dominus. *Mariam gubernans.* Tu solus altissimus *Mariam coronans Jesu Christe* [1]. Cum sancto spiritu in gloria Dei Patris. Amen. »

Je reproduis en entier, avec les rubriques, les prières de l'offertoire, car les unes et les autres diffèrent très notablement, sinon totalement, des prières de la liturgie romaine.

« *Ad corporalia* [2]. In tuo conspectu quesumus domine hec munera nostra tibi placita sint : ut nos tibi semper placere valeamus. Per Christum.

« *Explicatis corporalibus et accepto calice et osculata cruce in pede calicis ministret primo vinum et accipiendo illud dicat :* Hunc humiliat et hunc exaltat quia calix in manu domini vini meri plenus mixto.

« *Postea signata aqua ministret eam dicens :* Ex latere domini nostri iesu christi sanguis et aqua

1. Par erreur de copiste les deux mots *Jesu Christe* sont écrits en rouge. Cette partie de l'ordinaire de la messe est en manuscrit sur parchemin.

2. Le sacramentaire d'Albi du xie siècle, les missels de Toulouse de 1490, de Nîmes 1511 et de Narbonne 1528 et 1576 marquent une prière en étendant le corporal : « In tuo conspectu Domine, quæsumus, linteamina hæc sint accepta ut et nos tibi placere valeamus. » (Le Brun, *op. cit.*, t. I, p. 300-301.)

exisse peribetur : et ideo pariter commiscemus : ut omnipotens et misericors deus utrumque ad medellam animarum nostrarum sanctificare dignetur. Per eumdem [1].

« *Deinde sacerdos ad ministrandum hostiam dicat :* Dirupisti domine vincula mea tibi sacrificabo hostiam laudis et nomen domini invocabo.

« *Sacerdos tenens hostiam in patena offerens illam dicat :* Acceptabilis sit maiestati tue omnipotens deus hec oblatio quam tibi offerimus pro reatibus et facinoribus nostris, et pro stabilitate sancte ecclesie catholice. Per dominum nostrum [2].

« *Postea signato calice similiter tenens illum dicat :* Offerimus tibi domine calicem salutis perpetue cum vino et aqua humiliter implorantes clementiam tuam : ut ante conspectum divine maiestatis tue cum odore suavitatis ascendat. Per Christum dominum nostrum [3].

« *Postea quooperto calice extendens manus super oblationes dicat :* Descendat quesumus domine celestis gratia et benedictio consecrationis super

1. Manuscrit de Perpignan : *Ad mixtum :* Ex latere domini, etc. — La prière précédente : *Hunc humiliat,* etc., manque.

2. Manuscrit de Perpignan : manque la prière *Dirupisti domine,* etc. — *Ad hostiam :* Acceptabilis sit, etc.

3. Les mots *pro nostra et totius mundi salute* manquent dans cette prière, ainsi que dans le sacramentaire de Trèves du xe siècle, le sacramentaire d'Albi du xie, etc. (Le Brun, *op. cit.*, t. I, p. 319.) — Dans le manuscrit de Perpignan, vient ensuite cette oraison : *super calicem.* Domine sancte pater omnipotens eterne deus. benedicere. et sanctificare digneris sanctam oblationem istam.

hoc salutare munus tibi oblatum. Per Christum dominum nostrum.

« *Cum mittitur incensum in thuribulum dicatur benedictio :* Ab illo benedicaris : in cuius honore cremaberis [1].

« *Quando incensatur altare dicatur :* Dirigatur oratio mea domine sicut incensum in conspectu tuo : elevatio manuum tuarum (*sic*) sacrificium vespertinum [2].

« *His peractis sacerdos lavet manus suas dicatur :* Lavabo inter innocentes manus meas : et circumdabo altare tuum domine [3].

« *Postea dicat :* Veni sancte spiritus reple tuorum corda fidelium et tui amoris in eis ignem accende.

« *Postea stans in medio altaris iunctis manibus*

1. Ces paroles sont celles dont se sert aujourd'hui le prêtre lorsqu'il bénit l'encens avant l'introït. Une autre prière est marquée dans le missel romain pour la bénédiction de l'encens après l'offertoire; d'après le P. Le Brun (t. I, p. 338, note), elle ne se trouve pas dans un grand nombre de missels manuscrits et imprimés.

2. Manuscrit de Perpignan : Dirigatur oratio mea sicut incensum in conspectu tuo. Veni sancte spiritus reple tuorum corda fidelium. *Supplicatio altaris.* In spiritu humilitatis, etc. (à l'exception du premier mot *domine* et du mot *noster,* qui manquent).

3. Il semblerait que le prêtre ne récite que le premier verset du psaume *Lavabo.* Suivant le P. Le Brun, quelques églises se contentent de dire seulement quelques versets de ce psaume. Dans le rit dominicain, on ne dit aussi que le premier verset.

inclinet se dicens : In spiritu humilitatis et in animo contrito suscipiamur a te domine : et sic fiat sacrificium nostrum ut a te suscipiatur hodie : et placeat tibi domine deus noster.

« *Postea immediate vertendo se rotunde dicat ad populum :* Obsecro vos fratres ut oretis pro statu ecclesie sancte dei : et pro me indigno et fragili peccatore[1] : ut omnipotens et misericors deus placide ac benigne sacrificium nostre humilitatis dignetur suscipere. Per Christum dominum nostrum.

« *Oratio circumstantium :* Oratio tua accepta sit in conspectu altissimi : ut et nos tecum pariter mereamur salvari in perpetuum. Amen[2].

« *Deinde reversus ad altare dicenter* (sic) *erigens manus suas super oblata dicat versiculum.* Domine exaudi orationem meam. Dominus vobiscum. *Deinde dicitur secrete. In fine verso secretarum antequam incipiat prefationes dicat orationes sequentes.* Descendat quesumus domine spiritus sanctus tuus super hoc altare qui hec munera tue maiestati oblata benedicendo bene✝dicat, sanctificando sancti✝ficet, et sumentium corda dignan-

1. Le mot *peccatore* se trouve, au témoignage du P. Le Brun, dans le sacramentaire de Trèves, dans le missel d'Utrecht et dans la messe publiée par Flavius Illyricus, et composée vers l'an 900.

2. Dans beaucoup de missels, il n'est marqué aucune réponse de l'assistance à l'invocation du prêtre. (Le Brun, t. I, p. 378.)

ter ✝ emundet. Per dominum nostrum [1]. *Secuntur prefationes.* »

Les feuillets manuscrits donnent les différentes préfaces de l'année avec les versets qui les accompagnent, et nous retrouvons ces mêmes préfaces en chant noté sur les feuillets imprimés qui suivent.

Le canon de la messe, manuscrit sur parchemin, ne présente que des différences très légères avec le texte du missel romain : ce sont plutôt des erreurs ou des négligences de copiste. C'est à cette cause très vraisemblablement qu'il faut attribuer l'omission, après la consécration, des trois mots *accepta habere sicuti* accepta habere dignatus es, etc. Une addition se remarque au *memento*

1. D'après le P. Le Brun (t. I, p. 332, note), les missels de Narbonne de 1528 et 1576 ont retenu cette invocation dans les mêmes termes. Cette prière remplace l'oraison *Veni sanctificator omnipotens* que le prêtre récite au milieu de l'autel avant le *Lavabo.* D'anciens missels manuscrits et imprimés, cités par le P. Le Brun (t. I, p. 330, note), ajoutent à cette oraison la récitation du *Veni sancte spiritus* ou du *Veni creator* tout au long. Cet usage existe aussi dans le missel d'Elne : on a vu que le prêtre récitait l'antienne *Veni sancte spiritus,* mais après le *Lavabo.* L'oraison *Descendat* figure dans le manuscrit de Perpignan à la suite des préfaces des différents jours de l'année, mais avant la préface commune. Après le *Sanctus,* et avant de commencer le canon, le prêtre récite la prière suivante (fol. 292 v°) : Apperi Domine os meum ad benedicendum nomen sanctum tuum. Mundaque cor meum ab omnibus pravis et nequissis cogitationibus ut exaudiri merear te deprecans pro populo tuo quem elegisti tibi. Qui vivis, etc.

des vivants et au *memento* des morts : « omnium circumstantium[1] *atque omnium fidelium christianorum* quorum tibi, etc.; memento ..... famulorum famularumque tuarum N. *et omnium fidelium defunctorum* qui nos præcesserunt, etc. » La première de ces additions existe avec les mêmes mots dans le missel d'Arles ; la seconde se retrouve dans le même missel sous une forme plus abrégée : « *et eorum omnium* qui nos precesserunt ; » elle n'existe pas dans le manuscrit de Perpignan ; mais nous avons à signaler une addition remarquable faite dans ce dernier missel : c'est le nom de sainte Eulalie ajouté à la nomenclature des saints qui se lit au canon[2].

Depuis le *Pater* jusqu'à la communion, les différences ne sont pas très importantes ; je me contenterai de signaler la formule par laquelle le prêtre donne la paix au diacre : « Pax Christi et Ecclesia habundet in cordibus vestris. Amen[3]. »

1. *Circumadstantium,* selon le missel manuscrit d'Arles-sur-Tech. Le P. Le Brun fait la remarque qu'on lit le mot *circumadstantium* ou *circumastantium* dans presque tous les missels manuscrits ou imprimés antérieurs au pape Pie V (*op. cit.,* t. I, p. 425, note). — Manuscrit de Perpignan : circumastantium atque omnium fidelium christianorum.

2. Sainte Eulalie est la patronne secondaire du diocèse d'Elne.

3. La rubrique dit : *Accepta pace det ministro dicens,* etc. Il est difficile d'expliquer ce que signifie le mot *accepta.* — Des formules différentes de celle-ci sont données par le P. Le Brun (t. I, p. 611) qui les tire des missels de Paris, de Sens, etc.

— Après les oraisons qui se disent pendant les ablutions, on trouve la rubrique suivante : *Finita missa et data benedictione Oratio.* Placeat tibi sancta Trinitas, etc. D'où il faut conclure que la bénédiction précédait cette prière, contrairement à ce qui se pratique aujourd'hui[1]. Il n'est pas question du dernier évangile[2], et après la prière *Placeat* sont mentionnées les prières d'actions de grâces après la messe, que l'on trouve dans le missel romain ; la troisième et dernière oraison seule est différente. Enfin les feuillets manuscrits se terminent par les diverses intonations de l'*Ite, missa est*, suivant les solennités. Je relève ces formules, indiquées toutes deux pour les fêtes du rit double large et du rit double bref : *Ite vos deum laudantes turbe fidelium et beate Marie vos commendantes missa est.* Et celle-ci : *Ite fratres charissimi officium iam dictum est ante thronum altissimi hostia sacra missa est.* Cette dernière formule rappelle l'explication que Durand donne du mot *missa* dans son *Rationale*[3].

1. C'est ce qui se pratiquait dans un très grand nombre d'églises jusqu'au XVIe siècle, comme le dit le P. Le Brun (*op. cit.*, t. I, p. 670). — Le missel d'Arles-sur-Tech donne cette prière *post missam.*

2. L'évangile de saint Jean n'est devenu obligatoire à la fin de la messe que depuis la réforme du missel par Pie V en 1570. Cependant l'usage commun était de le réciter à l'autel, bien que quelques missels ne le mentionnent pas. (Le Brun, t. I, p. 692.)

3. Cum ergo diaconus in fine missæ dicit : Ite missa est, idem est ac si dicat : redite ad propria vel sequimini Chris-

A ces particularités, j'ajouterai les suivantes, qui se trouvent dans le missel d'Arles-sur-Tech :

Dans le canon de la messe, outre quelques légères variantes, je lis cette addition à l'oraison *Communicantes*, qui précède la consécration : Communicantes et memoriam venerantes ..... Cosma et Damiani *necnon et illorum quorum hodie solemnitas in conspectu glorie tue celebratur triumphus* et omnium sanctorum tuorum, etc. — A la fraction de l'hostie : Hec sacrosancta commixtio corporis et sanguinis domini nostri Jesu Christi fiat michi et omnibus sumentibus salus mentis et corporis et ad vitam capessendam eternam preparatio salutaris. Per eumdem christum dominum nostrum. Amen.

Les oraisons avant et après la communion diffèrent aussi du rit romain : *Oratio ante communionem*. Domine sancte pater omnipotens eterne deus, da michi hoc corpus et sanguinem christi Jesu filii tui domini dei nostri ita sumere ut merear per illud remissionem omnium peccatorum meorum accipere et tuo sancto spiritu repleri, quia tu es deus benedictus et preter te non est alter cuius regnum et imperium sine fine permanet in sancta sanctorum. Amen.

Alia oratio. Cognoscam te sicut et a te cognitus sum, virtus anime mee intra in eam et coapta

tum, quia missa sive oblata est hostia salutaris pro nobis ad Deum Patrem placandum. (*Rationale divinor. offic.*, lib. IV, cap. 1, n° 49. — Lugduni, 1672, p. 93-94.)

tibi ut habeas et possideas sine macula et ruga. Qui vivis et regnas.

Post communionem oratio. Corpus domini mei Jesu Christi quod accepi et sanctus sanguis eius quem potatus sum inhereat queso in visceribus meis, ut non veniat michi ad iudicium neque ad condemnationem, sed sit ad salutem et remedium anime mee et perducat me ad vitam eternam. Amen.

Le manuscrit de Perpignan, tout en conservant deux des oraisons précédentes, se rapproche de la liturgie romaine[1] :

Oratio. Domine Jesu Christe fili dei vivi qui ex voluntate Patris, etc. (quelques variantes de mots avec la deuxième oraison du missel romain).

Oratio. Domine sancte pater omnipotens, etc. (comme au missel d'Arles, avec cette addition à la fin) : merear ..... tuo sancto spiritu repleri : *et eterne vite hereditatem percipere sine fine* quia tu es deus benedictus, etc.

Oratio. Domine Jesu Christe non sum dignus ut intres sub tectum meum : sed propitius esto mihi peccatori per assumptionem veri corporis et sanguinis tui, ut non illud sumam ad iudicium neque ad condempnationem. Sed pro tua pietate prosit mihi ad tutamentum anime et corporis mei. Te prestante rex regum. Qui in trinitate per-

1. A la fraction de l'hostie, l'oraison est la même qu'au missel d'Arles.

fecta vivis et regnas deus. Per omnia secula seculorum. Amen.

Oratio. Perceptio corporis domini nostri Jesu Christi quod ego indignus et infelix sumere presumpsi : et sanguis eius quem potatus sum. inhereat visceribus meis : et non mihi proveniat ad iuditium nec ad condempnationem. sed pro tua pietate promisit (*sic*) mihi in remissionem peccatorum meorum : sitque ad percipiendam vitam eternam preparatio salutaris. Qui cum patre et spiritu sancto vivit et regnat deus. Per omnia secula seculorum. Amen.

Oratio. Corpus tuum domine quod sumpsi et sanguis tuus quem potavi : adhereat in visceribus meis. ut nulla ibi remaneat macula ubi pura et sancta intraverunt sacramenta. Per.

Liturgie des fêtes. — Les oraisons des messes du Propre du Temps sont conformes au rit romain ; mais les épîtres et les évangiles diffèrent souvent. On trouve aussi des épîtres et des évangiles propres pour chacun des jours de la semaine pendant l'avent ; aux principales fêtes de Notre-Seigneur et aux fêtes des saints particulièrement honorés dans le diocèse, il y a deux offices différents pour la messe du matin et pour la grand'-messe. Quelques messes, notamment celles de Noël, du samedi de la quatrième semaine de Carême, etc., renferment deux épîtres.

Les messes du Propre des Saints offrent quelques particularités intéressantes : ce sont les

traits ou les *introïts* résumant en *quasi-versus* la vie du saint : on en trouve des exemples dans le missel gallican. Je citerai principalement parmi ces sortes de proses du missel d'Elne celles de saint Gauderic (patron secondaire du diocèse), de sainte Ursule, de saint Martin, et parmi les messes votives, celles du bon larron et des cinq plaies de Notre-Seigneur.

Voici la prose de saint Gauderic; je la donne, non point à cause de son mérite intrinsèque, mais parce qu'il s'agit d'une œuvre très vraisemblablement locale.

(*Introït*) Hodiernum celebramus festum magno gaudio gauderici honore festivo preconio turba gaudet angelorum in celi palacio : et in terris clericorum hilaretur consorcio. (*Graduel*) Jesus Christus hunc replevit spiritu scientie : intellectum illi dedit septiformis gratie. | O lucerna luminosa Gauderice : plusquam rosa redolens egregie. | O castitatis lilium o claritatis speculum gauderice pater et solacium confessorum omnium : per charitatis vinculum : ut sis nobis refugium : roga benignum dominum. (*Communion*) Ave sol iusticie et stella claritatis : rosa misericordie pater pietatis : nos ad regem glorie perduces cum beatis. — Cette dernière strophe a beaucoup d'analogie avec l'antienne de la fête de saint Dominique dans le bréviaire des frères prêcheurs.

La prose suivante, pour la fête de sainte Ursule, a peu de valeur. J'ignore si elle a déjà été publiée.

In die undicim milium virginum. (*Introït*) Ursula virgo et comites eius hodie pro christo martyrium susceperunt. (*Graduel*) Sol novus ab insula surgit occidentis : dum virtutum ursula fulget incrementis. | He puelle regie sponsi commensales : agni tympanistrie angelis equales. | Non armis sed animis istas bellatrices : efficit unanimis gratia victrices. (*Offertoire*) Fortiores hostibus femine fuerunt : que contemptis omnibus omnia vicerunt. (*Communion*) Muliebrem ad ornatum mundum acceperunt : et ad verum et beatum regem intraverunt.

La plus intéressante et la plus importante de toutes ces séquences est la prose de la messe votive du Saint Nom de Jésus, qui, d'après D. Guéranger[1], est de la composition de Bernardin de Bustis, moine franciscain, mort à Melegnano en 1500. Ce religieux s'efforça de faire célébrer dans l'Église la fête du Saint Nom de Jésus suivant un office qu'il composa et présenta à Sixte IV et à Innocent VII. Ces deux pontifes ne prirent aucune décision, et ce fut seulement Clément VII qui, par un bref du 26 février 1530, institua cette fête et en fixa au 14 janvier la célébration chez les Franciscains, suivant l'office susdit. En 1721, Innocent XIII étendit cette fête à l'Église universelle et en fixa la date au deuxième dimanche après

1. *Année liturgique, temps de Noël,* t. II, p. 326.

l'Épiphanie [1]. La dévotion au Saint Nom de Jésus avait déjà été répandue parmi les fidèles, car Clément IV, en 1267, et Grégoire X, au deuxième concile de Lyon, l'avaient enrichie d'indulgences ; saint Bernardin de Sienne l'avait aussi beaucoup propagée au XVe siècle. On voit que l'église d'Elne n'avait pas attendu la décision de la cour romaine pour adopter un office spécial, et d'autres diocèses avaient fait de même, car, suivant la rubrique imprimée en tête de cet office dans le missel d'Elne, plusieurs évêques ont attaché quarante jours d'indulgences à la récitation de la messe du Saint Nom de Jésus. Le pape Boniface IV aurait accordé trois mille ans d'indulgences. Mais cette indication ne peut être qu'une erreur, car Boniface IV vivait au VIIe siècle, et d'autre part le chiffre de trois mille ans d'indulgences paraît apocryphe. Quant aux évêques mentionnés par le missel d'Elne, plusieurs sont connus dans l'histoire [2] ; ce sont : Robert Vallani, évêque de Salis-

1. Moroni, *Dizionario di erudizione storico-ecclesiastica,* t. XLVIII, p. 81-82. — Cf. D. Guéranger, *Année liturgique, temps de Noël,* t. II, p. 310.

2. Voici la rubrique du missel d'Elne : « Quicumque hanc sequentem missam devote celebraverit et celebrari fecerit aut audierit : habebit pro qualibet missa tria millia annorum indulgentiarum a domino papa Bonifacio .iiij. concessarum. Et quattuor episcopi concesserunt omnibus vere confessis et contritis dicentibus vel audientibus in sexta feria missam de nomine iesu .cc. dies indulgentie : totiens quotiens eam dixerit vel audierit : perpetuis temporibus duraturis. videlicet dominus Robertus vallani episco-

bury [1]; Jean, évêque d'Elphin (Irlande) [2]; Cornelius, archevêque de Tours; Jean, évêque de Laon[3]; Cosme de Monserrat, archevêque de Vich [4].

Il y a des différences entre la prose telle qu'elle est donnée dans le missel d'Elne et celle que publie D. Guéranger. Les seize premières strophes sont, il est vrai, semblables dans les deux textes (je ne parle pas des variantes de détail); mais la

pus sarisbirij in castro suo de schirboind .xl. dies Dominus Joannes elphinensis episcopus .xl. dies. Dominus Cornelius archiepiscopus turonensis .xl. dies. Dominus Joannes laudunensis episcopus .xl. dies. Dominus Cosma Monserrat episcopus vicensis .xl. dies. Et multi alii. » (Fol. XXVIIII.)

1. Aucun évêque de ce nom n'a siégé à Salisbury; le nom de Schirboind ne se trouve pas dans les dictionnaires géographiques que j'ai pu consulter.

2. Jean O'Grada a siégé à Elphin de 1405 à 1417 (Ware, *Hibernia sacra*, p. 258). Comme on ne trouve pas d'évêque nommé Cornelius sur le siège de Tours, et que vers 1450 un évêque de ce nom occupait la chaire épiscopale d'Elphin, peut-être le missel d'Elne a-t-il fait une confusion, et faudrait-il lire : Cornelius, évêque d'Elphin, et Jean, archevêque de Tours. Ce dernier serait Jean III, qui a siégé de 1441 à 1466. Il fut envoyé comme ambassadeur en Espagne en 1454 par le roi de France pour maintenir les anciens traités passés avec ce pays. (*Gall. christ.*, t. XIV, col. 128. Éd. Hauréau. Paris, 1856.)

3. Il s'agit soit de Jean II, Juvénal des Ursins, fils du fameux prévôt des marchands, qui occupa le siège de Laon de 1444 à 1449, et fut ensuite transféré sur le siège de Reims; soit plus probablement de Jean III, de Gaucourt, qui siégea de 1460 à 1468. (*Gall. christ.*, t. IX, col. 551-552. Paris, 1751.)

4. Cosme de Monserrat, archevêque de Vich de 1460 à 1473. (U. Chevalier, *Répertoire des sources historiques du moyen âge*, à ce mot.)

17[e] strophe du missel n'existe pas dans le texte de D. Guéranger ; à leur tour, les strophes 17 et 18 de D. Guéranger manquent dans le missel, et les strophes 19 à 22 de D. Guéranger, qui ont chacune quatre vers, sont condensées dans une seule strophe de six vers[1]. Qu'il y ait eu omission volontaire de plusieurs vers, c'est ce qui est fort probable. Mais celui qui a ainsi modifié la séquence de Bernardin de Bustis ne s'est pas préoccupé de faire rimer le dernier vers de cette strophe avec le dernier vers de la précédente. Celle-ci ne se rattache du reste par le sens ni à celles qui précèdent ni à celles qui suivent. La prose dont nous venons de parler est remplacée pendant le Carême par cette autre prose que ne reproduit pas D. Guéranger et qui ne manque pas de charme :

Dulce nomen iesu christi felix omen ferens tristi jocundans mentem iubilo. v. Tollit luctum affert fructum : et abductum et seductum purgat cor a nubilo : nominatum invocatum : honoratum predicatum semper sonat dulciter. v. Tam peccatum

1. Voici la strophe ajoutée dans le missel : Caput iesu cor mens manus : pedes corpus vigor sanus : parantur hominibus. — Puis vient immédiatement après une strophe de six vers : Iesus rex est generosus : iesus forma speciosus : iesus lingua gloriosus : iesus cunctis fructuosus : iesus totus virtuosus : fovet suos optime. — Enfin la 19[e] strophe du missel a un vers de plus que la 23[e] strophe, qui lui correspond dans D. Guéranger : Summe potens in vigore : summe celsus in honore : summe gratus in amore : omnem laudem obtinet.

quam reatum : condonatum et purgatum reddit mulcens leviter : hostes ferit mores serit mala terit graves gerit : plenum est presidium : nos defendit nos accendit nos intendit et extendit : hoc nomen in gaudium.

Je dois une mention spéciale à la messe pour le temps d'épidémie, en raison de son origine. Voici la rubrique que lui consacre le missel d'Elne (fol. x v° des messes votives) : Hanc missam composuit et fecit dominus papa Clemens. et concessit omnibus predictam missam dicentibus ducentos. xl. dies indulgentie. et omnes audientes missam debent portare in manu unam candelam ardentem per quinque dies continue sequentes : et mortalitas ei nocere non poterit. Et hoc est certum atque probatum in avinione.

Le pape dont il est ici question est Clément VI, qui siégea à Avignon de 1342 à 1352; c'est ce qu'indiquent les mss. 1104 et 17324 du fonds latin de la Bibliothèque nationale, où l'on trouve reproduite la même messe[1]. Quant à la pratique

1. Ms. 1104, fol. 119, du commencement du xv[e] siècle. Remarquer à la fin de la rubrique la variante importante : Et hec [missa] est approbata in advinione et in locis circumvicinis. — Dans le ms. 17324, qui est de 1620, la rubrique est en français; en voici la teneur : «Le pape Clement sixiesme et les cardinaux de Rome firent et ordonnèrent la messe qui s'ensuit, pour singulier remède contre la peste, et donnèrent à tous ceux, et celles, qui dévotement l'entendront, ij[c] xl iours de vray pardon, et fault tenir en sa main durant la dicte messe une chandelle ardente par l'espace des dictz cinq iours. Et cependant que l'on dira les dites messes, la mortalité

recommandée comme ayant un effet certain contre l'épidémie, il ne faut pas prendre ces expressions au pied de la lettre et leur attribuer une infaillibilité que l'Église ne saurait reconnaître en ces sortes de matières.

Voici quelques cérémonies ou usages particuliers à certains jours de l'année. *Fête de Noël.* A Laudes, la 5e antienne, qui est différente du rit romain, est commencée par le chœur, qui en chante la moitié : *Pastores dicite quidnam vidistis : et annunciate christi nativitatem.* La seconde moitié de l'antienne est chantée par tous les enfants, qui, groupés derrière l'autel, répondent : *infantem vidimus pannis involutum : et choros angelorum laudantes salvatorem.* Nous trouvons là un de ces usages naïfs d'autrefois par lesquels l'Église aimait à rendre sensibles aux fidèles les mystères dont l'office divin célébrait la mémoire.

Purification de la sainte Vierge. — *Bénédiction des cierges.* — Deux bénédictions différentes sont marquées au missel d'Elne, l'une pour toutes les églises du diocèse (*Sanctorale*, fol. IX), l'autre pour l'église d'Elne seule (v° du 1er feuillet non paginé après le fol. XII). Dans les deux rites, le célébrant commence par bénir le feu nouveau. Les oraisons qui sont marquées au premier rit pour la béné-

n'entrera point en la maison de celuy ou celle qui dict, ou faict dire les dittes messes. Et est chose tres certaine, et bien approuvée en la ville, et cité d'Avignon, et par toute la contrée » (fol. 2).

diction des cierges diffèrent des oraisons du missel romain : on y trouve en outre une préface que le missel romain ne contient pas[1]. La bénédiction

1. Voici la préface et l'oraison qui la suit : Vere dignum et iustum est equum et salutare nos tibi semper et ubique gratias agere. Domine iesu christe omnipotens incomprehensibile lumen qui cum sine tempore deus esses ex patre ad nostram illuminationem temporaliter homo nasci dignatus es ex matre. Quique hodie peractis quadraginta a nativitate diebus : in templo maternis manibus es presentatus. patrique cum muneribus sacris oblatus. Hodie iustus simeon corporeis te sicut diu optaverat oculis vidit tuamque infantiam eius pia senectus agnovit manibusque suscipiens deum benedixit. Unde tuam pietatem suppliciter exposcimus ut sicut hodie israelitico in templo corporaliter advenisti. Ita visibiliter in medio nostri digneris advenire tueque presentia nos deitatis sanctificare. Amen. Et sicut iustus simeon senilibus hodie te suscepit in ulnis ita te suscipere mereamur in cordibus nostris. Amen. Atque sicut tuis dilectoribus te promisisti usque in finem seculi affuturum. Ita perpetuo digneris manere nobiscum. Amen. Hos quoque cereos quos ob tui honorem gestare cupimus : Ita quesumus bene†dicere sanctique spiritus infusione sancti†ficare : ut quicumque ex eis susceperint tuo ferveant amore : et ad tuas nuptias ornatis lampadibus letantes mereantur intrare. Amen. Salvator mundi qui cum eterno patre et spiritu sancto vivis et regnas deus. Per omnia. — Oremus. Exaudi nos lumen indeficiens domine deus noster : unici luminis lumen. auctor luminum : qui creasti lumen angelorum tuorum. sedium : dominationum. principatuum : potestatum. et omnium intelligibilium : qui creasti lumen sanctorum tuorum. sint lucerne tue anime nostre : accendantur a te et illuminentur a te. Amen. Luceant veritate. ardeant caritate. Amen. Luceant et non tenebrescant. ardeant et non cinerescant. Amen. Bene†dic hoc lumen o lumen. quia et hoc quod portamus in manibus : tu creasti. tu donasti : Et sicut nos per hec lumina que accendimus. de hoc loco expellimus noctem : sic et tu

faite et les cierges distribués, l'officiant chante à trois reprises *Accendite*, et le chœur répond chaque fois *Deo gratias*. On chante des antiennes et on fait la procession[1].

Suivant le rit propre à l'église d'Elne, la bénédiction du feu nouveau se fait à la cathédrale (Sainte-Eulalie) et on se rend en procession à l'église de *Pulchro loco*[2], où se fait la bénédiction des cierges. La préface chantée par l'officiant est différente de celle du rit précédent et on récite une oraison de plus[3].

expelle tenebras de cordibus nostris. Amen. Simus domus tua lucens de te. lucens in te. Amen. Sine defectu luceamus. et te semper colamus. Amen. In te accendamur. et non extinguamur. Amen. Salvator mundi qui cum eterno patre et spiritu sancto vivis et regnas deus, etc.

1. Le même rit se trouve dans le missel manuscrit de Perpignan.

2. L'église Sainte-Marie de *Pulcro loco*, ou Notre-Dame de Belloch, remontait au XIIe siècle. Auprès d'elle se trouvait un cimetière : elle était située dans la ville haute, sur le rempart, à l'angle d'un bastion fortifié du côté de Perpignan. Elle fut démolie au XVIIe siècle. (Mgr Tolra de Bordas, *l'Ordre de S. François d'Assise en Roussillon*, p. 289.)

3. Préface suivant le rit d'Elne : Vere dignum et iustum est equum et salutare. Nos tibi semper et ubique gratias agere. Domine sancte pater omnipotens eterne deus. Fons et origo totius lucis. qui mundum illuminasti lumine tue claritatis mittendo nobis unigenitum per uterum intemerate virginis marie : et quem longe ante promisisti prophetarum oraculis temporibus novissimis ipsum misisti lucem populis. sedentibus et ambulantibus in regione umbre mortis : et in ipso claritatis lux orta est eis. Tu quoque benedictione tue digneris bene†dicere has candelas nomini tuo preparatas qui nos transtulisti a potestate tenebrarum in lucem et regnum

Jour des Cendres. — A la bénédiction des Cendres, les antiennes et les oraisons diffèrent du missel romain. En imposant les cendres aux fidèles, le prêtre se sert de l'une des formules suivantes : *Memento, fili, quia pulvis es et in pulverem revertaris : age penitentiam et vives in eternum*[1] *; recognosce, frater, quia cinis es et in cinerem reverteris : fac penitentiam et habebis vitam eternam.*

Fête de saint Étienne. — Ce jour-là on chantait une épître en latin et en langue catalane. Ces sortes d'épîtres, qui portent le nom d'*épîtres fourrées*, étaient en usage dans plusieurs pays. Le P. Le Brun parle de celle qui se chantait de son temps à Aix en Provence, et qui portait le nom de *leis planchs de sant Esteve*[2]*;* à Soissons, le même jour, on chantait d'abord l'épître en latin, puis en français[3].

dilecti filii tui. per quem exortum est in tenebris lumen rectis corde : et gaudium salutis eterne. Et qui iustum simeonem fideli replesti expectatione : ut non prius videret mortem. quam christum dominum videret indutum carne. totius mundi lumen et salutare ipse nos lumine tue claritatis sic repleas ut omnes infidelitatis tenebras a nobis repellas. Et sicut hodie servum tuum dimisisti in pace : sic nos in pace sancte ecclesie digneris gubernare : ut portum quietis eterne valeamus intrare. Quatinus vere lucis perfusi radiis ibi in die iusti examinis leti cum hymnidicis angelorum choris. valeamus videre faciem. indefessi solis. Per eundem dominum nostrum iesum christum filium tuum.

1. Cette formule seule se trouve dans le missel manuscrit de Perpignan, avec la forme *reverteris,* qui se lit au missel romain.

2. Le Brun, *op. cit.,* t. I, p. 205.

3. Pascal, *Origines et raison de la liturgie catholique,*

L'épître du missel d'Elne n'est précédée d'aucune rubrique explicative : elle est en chant noté et porte simplement pour titre *Epistola sancti Stephani*. Elle est imprimée avec l'évangile des laudes de Noël et celui de la bénédiction des Rameaux à la fin du *Dominicale* (fol. 181 et suiv.). En voici la teneur[1] :

Lectio actuum apostolorum. — Aquesta lisso que legirem dels fets del apostols ho traurem lo dit sanct luch recomptarem de sanct esteve parlarem.

In diebus illis. En aquell temps que deu fonch nat e fonch de mort resuscitat e puys al cel sen fonch muntat Sanct esteve fonch lapidat.

Stephanus autem plenus gratia et fortitudine : faciebat prodigia et signa magna in populo. — Mirau senyors per qual raho fonch lapidat lo sanct baro per que veheren que deu ab el fo e fahia miracles per son do :

Surrexerunt autem quidam de sinagoga que appellabatur libertinorum et cirenensium et alexandrinorum et eorum qui erant a cilicia et asia disputantes cum stephano. — Alencontra dell corren hi van los irats libertinans e los cruels cilicians e los altres alexandrians :

Et non poterant resistere sapientie et spiritui qui loquebatur. — Lo sanct de deu ab les virtuts

col. 548. (T. VIII de l'*Encyclopédie théologique* de Migne ; Paris, 1844.)

1. *Act.*, VI, 8-10 ; 54-58.

los mentidors ha coneguts los pus savis feu tornar muts los pochs e los grans a tots vensuts.

Audientes autem hec dissequebantur cordibus suis et stridebant dentibus in eum. — Can han hoyda la raho e foren vençuts per son sermo lo cor los infla sens raho cruxen les dens com a leho.

Cum autem esset stephanus plenus spiritu sancto intendens in celum vidit gloriam dei. — Quant lo sanct vehe lur voluntat no volgue socos dome armat mes alt en lo cel ell ha mirat escoltau senyors com ha parlat.

Ecce video celos apertos et filium hominis stantem a dextris virtutis dei. — Veniu escoltau que es ver hi sert lassus al cel veig yo hubert e conegui lo fill de deu que crucificaren los juheus.

Exclamantes autem voce magna continuerunt aures suas et impetum fecerunt unanimiter in eum. — Per aquest dit son molt irats los falsos juheus e han cridat prengam lo que prou ha parlat e gitem la fora la ciutat.

Et ejicientes eum extra civitatem lapidabant. — Nos pot mes largull amagar lo sanct prengueren per fer lo penar fora la ciutat lo feren gitar e comensaren lo a lapidar.

Et testes deposuerunt vestimenta sua : secus pedes adolescentis qui vocabatur Saulus. — En los peus dun batxeller posaren les robes per mes lauger saul se nominave de primer e sanct pau los que vingueren darrer.

Et lapidabant stephanum invocantem et dicen-

tem. — Quant lo sanct vehe les pedres venir dolses li foren e no volch fugir per son senyor volgue morir e comensa axi a dir.

Domine iesu suscipe spiritum meum. — Senyor ver deu que fahest lo mon e nos trasquest dinfern pregon e puys nos donest lo teu sanct nom resep mon spirit. amen[1].

1. — 1. La leçon que nous allons lire, nous la tirerons des Actes des apôtres. Nous raconterons suivant le récit de saint Luc; nous parlerons de saint Étienne. — 2. Dans le temps que Dieu fut né, et fut ressuscité et remonté aux cieux, saint Étienne fut lapidé. — 3. Voyez, seigneurs, pour quelle raison le saint baron fut lapidé : c'est parce qu'ils voyaient que Dieu était en lui, et que par le don de Dieu il faisait des miracles.—4. Contre lui se précipitèrent les Libertins irrités, les cruels Ciliciens et d'autres d'Alexandrie. — 5. Le saint, avec les vertus de Dieu, a reconnu les menteurs; il a réduit au silence les plus savants; il les a tous vaincus, les petits et les grands. — 6. Quand ils eurent entendu ses raisons, ils furent vaincus par ses paroles; leur cœur s'enfla sans raison, et ils grincèrent des dents comme des lions. — 7. Quand le saint vit leur volonté, il ne voulut pas du secours des armes, mais il regarda dans les profondeurs des cieux. Ecoutez, seigneurs, comme il a parlé. — 8. Venez, écoutez, car cela est vrai et certain, je vois là-haut le ciel ouvert, et je reconnais le fils de Dieu que les Juifs ont crucifié. — 9. A ces mots, les faux Juifs furent remplis de colère; ils s'écrièrent : Prenons-le; il a assez parlé, et jetons-le hors de la ville. — 10. Leur orgueil ne peut se cacher plus longtemps. Ils s'emparent du saint pour le faire souffrir; ils le firent jeter hors de la ville et commencèrent à le lapider. — 11. Pour être plus légers, ils déposèrent leurs vêtements aux pieds d'un bachelier qui d'abord se nommait Saul, et qui fut appelé saint Paul dans la suite. — 12. Lorsque le saint vit venir les pierres, elles lui furent douces; il ne voulut pas fuir, mais il voulut mourir pour son Seigneur, et il se

Il m'a paru intéressant de reproduire en entier ce texte, bien qu'il ne soit pas inédit. M. l'abbé Delhoste l'a publié très exactement dans le *Bulletin de la Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales*[1]; il y a ajouté une recension plus ancienne de la même épître, tirée des fragments d'un manuscrit du XVe siècle ou de la fin du XIVe, conservé aux archives de la cathédrale de Perpignan.

« Le chant de l'épître, aussi beau que solennel, dit M. Delhoste, a quelque analogie avec celui de la Passion usité dans le pays. La notation du ms. est plus simple et préférable à celle du missel qui, au fond, est pourtant la même. — Quant à la poésie, elle était chantée sur l'air antique du *Veni Creator*, qui me semble plus pur que celui des divers antiphonaires, et porte avec lui un cachet inimitable. L'un et l'autre chant appartiennent au mode hypo-myxo-lydien ou huitième ton[2]. » Les feuillets manuscrits consultés par M. Delhoste contiennent un fragment d'une épître du même genre qui se chantait le jour de saint Jean l'Évangéliste[3].

LITURGIE DE LA SEMAINE SAINTE. — *Bénédic-*

prit à dire : — 13. Seigneur, vrai Dieu, qui avez fait le monde et qui nous avez rachetés des profondeurs de l'enfer, et qui nous avez donné votre saint nom, recevez mon esprit. Amen.

1. Année 1866, tome XIV, p. 174 à 185, sous le titre *Noëls catalans*.

2. *Loc. cit.*, p. 179.

3. *Loc. cit.*, p. 184-185.

tion des Rameaux. Les antiennes, versets et oraisons diffèrent du rit romain. Pendant la procession, on fait devant la porte de l'église l'adoration de la croix[1]; je relève aussi cette particularité, qui montre qu'on faisait une sorte de représentation de l'entrée triomphale de Jésus-Christ à Jérusalem : « Et sic processio egrediens per portas majores beate marie[2] vadat ad cimiterium eiusdem ecclesie. et ibi moretur donec episcopus vel capellanus egressus fuerit per portas majores : cui populus offerat ramos. Et faciant honorem sicut consuetum est » (fol. 74 r°). La procession se rendait ensuite à l'église Sainte-Eulalie, qui était l'église cathédrale.

Mercredi saint. — Après la messe, on faisait la procession pour les défunts : une première absoute était donnée dans le chœur; on la renouvelait aux stations suivantes : au cloître, au *fonolarium*[3], à la petite porte de l'église, et enfin de nouveau dans le chœur.

1. L'usage de l'adoration de la croix pendant la procession du dimanche des Rameaux existait dans beaucoup d'églises au moyen âge, dit D. Guéranger (*Année liturgique, Temps de la Passion,* p. 223).

2. La bénédiction des Rameaux, à Elne, se faisait dans l'église de *Pulchro loco.* Le missel donne en effet, après l'ordre de cette cérémonie pour le diocèse, celui qui est observé spécialement à Elne : « Ordo supradicte benedictionis qui tantummodo servatur in Ecclesia Elnensi. »

3. Je n'ai pas trouvé ce mot dans le glossaire de Du Cange. Peut-être ce terme indique-t-il le jardin du centre du cloître, l'endroit où se faisaient les sépultures communes.

Jeudi saint. — On faisait la réconciliation des pénitents, ainsi qu'il est indiqué au Pontifical romain[1]. — A la messe, le *Gloria in excelsis* ne se chantait que si l'évêque officiait[2]. Anciennement, on portait le saint sacrement au reposoir, la messe terminée[3]. A l'époque où fut imprimé le missel qui nous occupe, la procession se faisait après la *Communion*, et l'évêque ou le célébrant revenait à l'autel pour dire vêpres. Cependant, chacun était laissé libre de suivre à cet égard l'usage qu'il préférait. Il n'est pas fait mention de chants pendant la procession : elle devait donc se faire en silence.

Consécration des saintes huiles (fol. 90 v°). — La bénédiction de l'huile des infirmes a lieu à l'autel, au coin de l'épître. L'exorcisme et la bénédiction sont faites par l'évêque et par tous les prêtres assistants. Les formules de bénédiction et d'exorcisme n'ont que très peu de différence avec le Pontificat romain. La cérémonie suivante,

1. Il y a des différences avec le rit romain. La préface du Pontifical romain n'existe pas dans le missel d'Elne.

2. La même rubrique se lit dans le manuscrit de Perpignan. Ç'a été pendant longtemps l'usage de ne chanter le *Gloria in excelsis* le jeudi saint qu'à la messe pontificale, où se consacre le saint chrême. (Le Brun, *op. cit.*, t. I, p. 172.)

3. C'est ce qui s'observait à l'époque où fut écrit le missel manuscrit de Perpignan; on y lit en effet cette rubrique : (hostia reservata) ponatur sub custodia in aliquo loco mundo reverenti cum lumine post missam (fol. 152). Le saint sacrement était porté au reposoir par le prêtre ou par le diacre, accompagné d'un thuriféraire et de deux acolytes portant des cierges.

qui ne se fait pas aujourd'hui, est à noter. Après l'oraison qui suit le *Pater*, l'archidiacre, tenant le bâton pastoral, chantait l'antienne suivante : *Cum mansuetudine et caritate humiliate vos ad benedictionem ;* et le chœur répondait : *humili voce psallentes atque dicentes deo gratias semper agamus.* Après quoi l'évêque, se tournant vers le chœur, bénissait le peuple de cette manière : *Benedicat vos deus qui per unigeniti filii sui passionem vetus pascha in novum voluit converti concedatque nobis : ut expurgato veteris fermenti contagio : nova in nobis perseveret conspersio. Amen. Et cui ad celebrandam redemptoris cenam mente devota convenistis : eternarum dapium vobiscum epulas reportetis. Amen. Ipsiusque opitulante clementia mundemini a sordibus peccatorum : que ad insinuandum humilitatis exemplum pedes voluit lavare discipulorum. Amen. Quod ipse prestare dignetur.* L'évêque ajoutait : *Et pax eius sit semper vobiscum*, et le chœur répondait : *Et cum spiritu tuo.* La procession se formait, pour porter les saintes huiles à l'évêque, dans un ordre différent du rit actuel : en tête, deux acolytes portant des flambeaux avec des cierges allumés, puis, entre deux clercs tenant chacun une croix, se plaçait un prêtre portant l'huile destinée à la confection du saint chrême ; deux thuriféraires, avec un encensoir fumant, entourent un prêtre qui porte l'huile des catéchumènes ; un troisième prêtre porte l'évangile. Puis viennent les prêtres, diacres et

sous-diacres, selon le nombre requis par le pontifical. En tête et en queue de la procession, marchent quatre prêtres ; chacun tient un bâton dont l'extrémité supporte un des coins d'un voile qui couvre toute la procession comme un dais. Le vase qui contient le baume est porté directement à l'évêque par le prêtre sacristain. La bénédiction du saint chrême et de l'huile des catéchumènes se fait au trône de l'évêque. Il y a quelques interversions dans l'ordre des prières du pontifical ; les deux prières qui précèdent l'exorcisme de l'huile sont omises au missel d'Elne, et on remarque quelques légères différences entre le texte du missel d'Elne et celui du pontifical.

Une cérémonie tout à fait spéciale à l'église d'Elne se faisait dans l'après-midi du jeudi saint à la suite du lavement des pieds : elle porte avec cette dernière le nom de *Mandatum fratrum et seniorum et Testamentum christi*, et se célébrait dans le cloître attenant à la cathédrale. L'évêque, ou, à défaut, son vicaire général, lavait les pieds des pauvres et les essuyait d'abord avec le linge dont il était ceint, puis avec des cheveux[1]. Les autres membres du clergé qui le désiraient pouvaient aussi laver les pieds des pauvres. L'évêque

1. Évidemment il ne peut être question des cheveux de l'officiant. Le texte porte : linteo quo fuerit precinctus extergat : postmodum capillis : et osculetur. Cet usage est un mémorial de l'action de sainte Marie-Madeleine à Béthanie. (*Joann.*, XII, 3.)

lavait ensuite les pieds à tous les membres du clergé, en commençant par les plus dignes, et ceux-ci venaient à leur tour laver les pieds à l'évêque ou à son vicaire. Pendant cette cérémonie, qui devait être assez longue, il était permis de se désaltérer : *inter ipsas pedum ablutiones*, dit le missel, *bibant qui voluerint : tamen cum omni moderamine*[1]. Après le chant d'une oraison, le cortège entrait dans l'église, et l'archidiacre, revêtu de ses ornements, lisait, sur le ton des leçons, l'évangile *ante diem Pasche*, qui compre-

1. Feria quinta in cena domini preparentur omnia necessaria ad mandatum fratrum et seniorum finita refectione. Cum fuerit hora mandati tabula percutiatur : et pauperes in claustrum introducantur : secundum quod dominus episcopus iusserit : vel ceteri clerici. Et cum omnes tam clerici quam laici : et fratres et pauperes in claustrum conveniunt. Tunc dominus episcopus vel si deest : ille qui vicem eius tenuerit : lavet primum pedes pauperibus : quos introduci fecerit : et linteo quo fuerit precinctus extergat : postmodum capillis : et osculetur : et singulis singulos denarios exsolvat. Hoc idem faciant et ceteri clerici qui voluerint. Interim omni clero per ordinem constituto dicat cantor antiphonam *cena facta*, et ceteras. Et sic ablutis pedibus pauperibus episcopus ipse : vel si defuerit : ille qui vices eius tenuerit : incipiat lavare pedes omnium clericorum per ordinem : et capillis et linteo quo fuerit precinctus extergere : et osculare. Omnium vero pedibus lotis : accedunt ad episcopum vel ad eius vicarium seniores : et abluunt eius pedes ordine predicto. Hec ablutio debet incipi a maioribus sicut beatus Augustinus dicit : dominum primo venisse ad petrum. Et ut quoquo modo salvatoris cena representetur : in qua fuit hec ablutio prefigurata : et posteris ad imitandum humilitatis exemplum contradicta. Inter ipsas pedum ablutiones bibant qui voluerint : tamen cum omni moderamine (fol. 99).

nait les chap. XIII, XIV, XV, XVI et XVII de saint Jean. Lorsqu'on était arrivé aux mots *surgite eamus hinc*, on se formait en procession, et le clergé et les laïques se rendaient au réfectoire; au milieu de la salle était un pupitre en fer, et l'archidiacre s'y rendait pour continuer la lecture de l'évangile. Le clergé se plaçait à table autour de l'évêque, les laïques plus loin, et on servait abondamment d'abord du nectar[1], puis du vin; mais l'assistance devait en user sobrement. Au moment de boire pour la seconde fois, l'évêque faisait signe au lecteur de s'arrêter; deux serviteurs apportaient chacun un vase rempli de vin, que l'évêque bénissait et qui était versé à chacun. La lecture de l'évangile terminée, on rentrait processionnellement à l'église[2]. Une cérémonie avec laquelle

1. A Chalon-sur-Saône, pendant les huit jours qui précèdent Noël, on se rendait processionnellement au réfectoire après vêpres, et on servait du vin et du nectar à ceux qui avaient assisté au chœur. A Nantes existait une coutume analogue. Plus tard, cette distribution fut remplacée par un don en argent : c'est notamment ce qui avait lieu à Barcelone au XIVe siècle. — V. Du Cange, *Glossarium med. et inf. latinitatis,* éd. Henschel, t. IV, v° *Nectar*.

2. Cum dixerit. *Surgite eamus hinc.* Precedentibus ceroferariis omnes tam clerici quam laici pergant in refectorium. In cuius etiam medio ferreum lectricum sit preparatum : ubi cum venerit diachonus facto silentio et secum circumstantibus ceroferariis : incipiat legere evangelium. Clericis quoque solito more post mensas et iuxta episcopum residentibus : et laicis in ceteris locis honeste collocatis : primo nectar : secundo vinum omnibus abunde ministretur : et bibant omnes cum sobrietate. Cum vero secundo bibere

celle-ci a une lointaine analogie, la bénédiction de l'agneau pascal et le festin qui suivait, avait lieu le jour de Pâques à Rome pendant le moyen âge. On peut en lire le détail dans l'*Année liturgique* de D. Guéranger[1].

Vendredi saint et samedi saint. — L'office de ces deux jours est le même en substance que celui du missel romain; il serait trop long de mentionner les points de détail sur lesquels ils diffèrent, et qui n'ont souvent qu'une importance secondaire. Il suffira de signaler le rit suivant pendant le chant de la Passion, le vendredi saint : lorsque le prêtre prononce les mots *partiti sunt vestimenta mea*, deux sous-diacres ou deux clercs se présentent aux extrémités de l'autel, élèvent un suaire qui y avait été déposé et le plient comme s'ils le dérobaient. — A la procession du même jour, lorsque l'officiant retire le saint sacrement du reposoir, il dit à haute voix ces paroles : *hoc corpus quod pro vobis tradetur. hic calix novi testamenti est in meo sanguine dicit dominus*[2]. Le

ceperint : dominus episcopus innuat legenti : ut taceat : et duo servitores ciphos vino plenos tenentes : dicatur *Benedicite*. Et episcopus *Potum caritatis benedicat dextera dei patris*. Et cum responsum fuerit *Amen*. Bibant omnes sobrie. Finito vero evangelio : precedentibus ceroferariis omnes in ecclesiam redeant ordinate (fol. 99 v° et suiv.).

1. *Temps pascal*, t. I, p. 207-209.

2. Dans le missel manuscrit de Perpignan, c'est pendant le retour de la procession que le prêtre prononce ces paroles : *hoc corpus quod pro vobis tradetur. hic calix novi testamenti est*. Le peuple ne répond rien.

clergé fléchit les genoux et répond : *hoc facite quotiescumque sumitis in meam commemorationem.*

Le samedi saint, après la bénédiction du feu nouveau, on n'allume pas de cierge et on ne chante pas *Lumen christi.* Mais cette cérémonie du missel romain est remplacée par une autre qui s'accomplit après le chant du *Kyrie.* On distribue à chaque clerc du chœur, majeur ou mineur, un cierge d'un quarton ; aux enfants de chœur, on donne une chandelle de la longueur d'une palme[1]. L'évêque, tenant le cierge dans ses mains jointes, se tourne vers le chœur et chante à trois reprises *accendite.* Le clergé fléchit chaque fois les genoux et répond *Deo gratias*[2]. Chacun allume alors son cierge, qu'il conserve allumé jusqu'à l'offertoire ; puis l'évêque ou le chapelain, tourné vers le chœur, chante trois fois *Christus Dominus resurrexit*, et, chaque fois, le clergé et le peuple se mettent à genoux et répondent *Deo gratias.* C'est à ce moment qu'on allume les lampes de l'église. L'officiant entonne le *Gloria in excelsis* en tenant le cierge dans ses mains jointes[3].

1. Sacrista tradat unum cereum unius quartoni unicuique clerico de choro maiori quam etiam de minori : et scolaribus unicuique palmum candele (fol. 120).

2. Le même rit est indiqué dans le manuscrit de Perpignan.

3. Dans le manuscrit de Perpignan, le prêtre, avant de dire l'*alleluia,* doit réciter une longue prière de saint Augustin commençant par ces mots : Ad te loquor quia et de te loquor verbum.

LITURGIE DU MARIAGE. — Les rubriques sont les mêmes dans le missel d'Elne et dans le manuscrit de Perpignan. Les fiancés se présentent devant l'autel, et le prêtre, revêtu des ornements sacrés, commence la messe et récite le *Confiteor;* puis il se tourne vers les futurs époux. La fiancée a apporté quatre pains et une amphore de bon vin pour servir d'arrhes. Un des *spandarii*[1] prend un de ces pains, enveloppé d'un linge, et le présente avec l'anneau au prêtre qui bénit ces espèces d'arrhes[2]; le prêtre remet l'anneau au fiancé et lui prend la main droite pendant que celui-ci dit : *Ego talis spondeo te talem per legalem coniugem*[3]. L'époux place alors l'anneau sur la main droite de l'épouse, en disant : sur le premier doigt, *In nomine Patris;* sur le deuxième, *et Filii;* sur le troisième, *et Spiritus sancti;* sur le quatrième, *Amen;* et, en prononçant ce dernier mot, il lui passe l'anneau au doigt[4]. Le prêtre célèbre alors

1. *Unus spandariorum.* — Manuscrit de Perpignan : *spanderiorum.* — Ce mot ne se rencontre pas dans le glossaire de Du Cange. Il s'agit sans doute des *garçons d'honneur.*

2. Olim in sponsalibus arrharum nomine plerumque annuli tradebantur. Ferraris, *Prompt. biblioth.,* v° *Arrhæ* (t. I, col. 821, n° 40, éd. Migne. Paris, 1858).

3. Cette formule, traduite en langue vulgaire, est encore celle dont les époux se servent pour contracter mariage, suivant le dernier rituel du diocèse de Perpignan, imprimé en 1845.

4. Cet usage de placer l'anneau sur tous les doigts, à commencer par le pouce jusqu'à celui où il est enfin fixé, se trouve dans plusieurs anciens rituels, notamment à Lyon et

la messe de la Sainte-Trinité, avec oraison, épître, évangile, secrète, communion et postcommunion *de nuptiis*. Il peut, à la place, suivant sa dévotion ou celle des époux, dire la messe du Saint-Esprit, ou de la sainte Vierge, ou toute autre.

Aussitôt la messe terminée, le prêtre se tourne vers les époux et les couvre d'une étole, plaçant une des extrémités sur les épaules du mari, l'autre sur la tête de la femme, et formant un nœud devant leur visage. Il fait sur eux le signe de la croix, récite plusieurs versets, une oraison et une préface qui n'est autre que la bénédiction solennelle que, selon le rituel romain, le prêtre donne aujourd'hui aux époux pendant la messe, avant le *Pater*.

Ces prières terminées, a lieu la tradition solennelle de l'épouse à l'époux. Le prêtre fait le signe de croix sur eux et, étendant la main sur leur tête, recite la formule suivante : *Deus abraam : et deus isaach : et deus Iacob sit vobiscum. Et ipse vos coniungat : impleatque benedictionem suam in vobis*[1]. Il récite encore séparément la même prière sur la femme, puis sur le mari, en la faisant précéder du signe de la croix.

Telles sont les particularités principales que présente le missel d'Elne. Toutes ces coutumes sont aujourd'hui tombées en désuétude ; mais, en

à Reims. (Pascal, *Origines et raison de la liturgie catholique*, col. 755.)

1. Tobie, VII, 15.

les recherchant parmi les anciens livres liturgiques, on pourrait, pour chaque contrée, reconstituer en partie sa vie religieuse au moyen âge et y trouver souvent l'explication ou l'origine de quelques-uns de ces usages, qui, dans certains pays, se sont encore conservés jusqu'à nous, et dont la signification se perd de plus en plus.

P. S. — Depuis que ce travail a été présenté à la Société, M. le colonel Puiggari — à qui tout ce qui concerne le Roussillon est familier — a eu la gracieuseté de me communiquer une épître de saint Étienne en catalan, tirée d'un manuscrit du XIIIe siècle, appartenant à l'église d'Ager (province de Lérida), et coté sous le n° 2563. Bien que présentant des différences au point de vue de la langue, ce texte paraît avoir la même origine que celui du missel d'Elne. L'épître du ms. d'Ager, qui contient quelques strophes de plus que la nôtre, a été publiée par le journal *La Veu del Montserrat* dans son numéro du 27 septembre 1879, p. 132.

D'un autre côté, je suis heureux d'exprimer ma reconnaissance à M. l'abbé Rance, professeur à la Faculté de théologie d'Aix, qui a bien voulu m'adresser la version provençale de l'épître de saint Étienne qui se chante encore aujourd'hui à Aix, à l'église Saint-Sauveur, le jour de Saint-Étienne, à la messe du peuple. Cette épître a été composée en 1655, et elle offre une telle ressem-

blance avec l'épître d'Elne, qu'on ne peut guère douter qu'elle ne tire son origine de cette dernière. L'identité des expressions dans un grand nombre de strophes est frappante. L'épître provençale contient une strophe préliminaire et trois strophes finales qui ne se lisent pas dans le missel d'Elne.

Imprimerie Daupeley-Gouverneur, à Nogent-le-Rotrou.



